



# Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

**9886<sup>e</sup>** séance

Mercredi 26 mars 2025, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente* : M<sup>me</sup> Lassen ..... (Danemark)

*Membres* :

Algérie.....	M. Koudri
Chine.....	M. Fu Cong
États-Unis d'Amérique.....	M <sup>me</sup> Shea
Fédération de Russie.....	M. Polyanskiy
France.....	M. Bonnafont
Grèce.....	M. Stamatekos
Guyana.....	M <sup>me</sup> Persaud
Pakistan.....	M. Ahmad
Panama.....	M. Alfaro de Alba
République de Corée.....	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord..	M. Kariuki
Sierra Leone.....	M. Kanu
Slovénie.....	M. Žbogar
Somalie.....	M. Osman

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants de la Finlande, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnes suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; et S. E. M. Paul Beresford-Hill, Observateur permanent de l'Ordre souverain de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> Msuya.

**M<sup>me</sup> Msuya** (*parle en anglais*) : Alors que nous espérons que les hostilités aillent cesser complètement en Ukraine et, qu'à terme, la paix serait rétablie, la situation des civils n'a cessé de se détériorer depuis notre dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.9720). Cette situation et les réductions importantes des financements des opérations humanitaires au niveau mondial, y compris en Ukraine, réduisent davantage notre capacité à fournir une aide vitale.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, il ne s'est passé un jour sans que des civils ne soient touchés par des attaques. Nous sommes particulièrement choqués par les frappes menées dans tout le pays le 7 mars, qui ont fait 21 morts et de nombreux blessés parmi les civils, ce qui en fait l'une des journées les plus meurtrières de l'année. Les violences se sont poursuivies la semaine dernière, faisant des dizaines de morts et des centaines de blessés parmi les civils dans le nord, le centre, l'est et le sud de l'Ukraine. Les régions de Sumy, d'Odesa, de Dnipro, de Donetsk et de Kharkiv ont été particulièrement touchées, les maisons, les magasins, les entrepôts et les véhicules ayant subi d'importants dégâts. Le 21 mars, trois membres d'une même famille – la mère, le père et leur fille – ont été tués dans le cadre d'une attaque de drone dans la ville de Zaporizhzhia. Le 24 mars, les autorités locales ont signalé que près de 100 civils, dont plus de 20 enfants, avaient été blessés lors d'une attaque massive dans la ville de Sumy.

Nous nous félicitons de l'annonce d'un cessez-le-feu portant sur les infrastructures énergétiques et des négociations visant à garantir la sécurité de la navigation en mer Noire. Cependant, alors que le froid persiste, l'accès des civils à l'électricité, au gaz, au chauffage et à l'eau continue d'être compromis, du fait des attaques passées contre les infrastructures énergétiques, ce qui met en danger la vie et le bien-être des plus vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Dans les communautés qui sont en première ligne, les civils sont confrontés à des bombardements incessants et à des choix cornéliens : fuir dans des conditions dangereuses, en laissant derrière eux tout ce qu'ils possèdent, ou rester sur place et risquer d'être blessés ou tués et d'avoir un accès limité aux services essentiels. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a confirmé que, depuis le 24 février 2022, au moins 12 881 civils ukrainiens, dont 681 enfants, ont été tués.

Près de 30 500 ont été blessés. Les chiffres réels sont probablement bien plus élevés. L'Organisation mondiale de la Santé a confirmé que plus de 2 300 attaques avaient touché des établissements de santé, le personnel médical, les moyens de transport médicaux, le matériel médical et des patients en Ukraine depuis février 2022.

Nous sommes vivement préoccupés par le coût humain de la poursuite des combats, non seulement en Ukraine, y compris dans les zones occupées, mais également dans certaines régions de la Fédération de Russie. Les médias font état de victimes civiles et de dommages aux infrastructures civiles dans les régions de Koursk, Belgorod et Briansk en Fédération de Russie.

Je tiens à rappeler à toutes les parties qu'elles doivent veiller en permanence à épargner les civils et les biens de caractère civil, comme l'exige le droit international humanitaire. Les infrastructures indispensables à la survie des civils, où qu'elles se trouvent, doivent être protégées. Les attaques indiscriminées sont strictement interdites.

Près de 13 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire dans toute l'Ukraine. Plus de 10 millions d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes ont été contraints de fuir leur foyer, dont 3,7 millions sont déplacés à l'intérieur du pays. Ces déplacements entraînent des conséquences disproportionnées pour les femmes et les filles, car ils les exposent à davantage de risques de violence fondée sur le genre et entravent leur accès aux services d'aide. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, les réductions de financement devraient avoir une incidence sur quelque 640 000 femmes et filles en Ukraine, qui ne bénéficieront plus de services essentiels de lutte contre la violence fondée sur le genre, d'un appui psychosocial et d'espaces de sécurité. Dans de nombreuses régions, les interventions sont menées par le Gouvernement ukrainien, les autorités régionales et les premiers intervenants ukrainiens.

L'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de faire de leur mieux, en donnant la priorité aux communautés qui sont en première ligne, aux personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer à cause de la recrudescence de la violence, aux personnes les plus immédiatement touchées par les attaques et aux personnes nouvellement déplacées. Depuis le début de l'année, nous avons apporté une assistance à 1,7 million de personnes en leur fournissant de l'eau et des services d'assainissement, des soins de santé, une aide alimentaire et des abris. En outre, 14 convois interinstitutions ont permis d'acheminer des fournitures essentielles à près de 20 000 civils touchés par la guerre, dans les communautés qui sont en première ligne. Quelque 660 organisations humanitaires – en premier lieu des organisations non gouvernementales locales – fournissent aux civils les services et les fournitures dont ils ont besoin pour survivre, sur fond d'insécurité extrême. Malheureusement, ces organisations n'ont pas été épargnées par ce conflit. Cette année, sept travailleurs humanitaires ont été déjà blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Des attaques ont également endommagé des biens et des installations humanitaires dans les régions de Kharkiv, d'Odesa, de Zaporizhzhia, de Mykolaiv et de Sloviansk, ce qui a encore entravé les interventions. Les travailleurs humanitaires, leurs installations et leurs biens doivent être protégés et les opérations humanitaires doivent être facilitées.

Nous remercions les donateurs, qui ont jusqu'à présent fourni 17 % des 2,6 milliards de dollars nécessaires pour financer le Plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Ukraine pour 2025. Cela nous a permis de faire face aux conséquences les plus immédiates du conflit et de fournir une assistance vitale. Les récentes réductions de financement ont conduit à une redéfinition des priorités de l'action humanitaire en Ukraine, dont les détails seront annoncés dans les semaines à venir. Un soutien financier continu sera essentiel pour garantir la poursuite des opérations.

Nous sommes extrêmement préoccupés par le sort d'environ 1,5 million de civils qui ont besoin d'aide dans les régions de Donetsk, Kherson, Luhansk et Zaporizhzhia, sous occupation russe. Nous n'avons toujours pas un accès adéquat à ces personnes.

Comme nous l'avons déjà dit, au titre du droit international humanitaire, toutes les parties ont l'obligation d'autoriser et de faciliter l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils dans le besoin et de garantir aux travailleurs humanitaires la liberté de mouvement nécessaire à l'exercice de leurs fonctions. Nous espérons poursuivre notre collaboration avec les parties, en vue de pouvoir acheminer en toute sécurité l'aide aux populations qui en ont besoin, où qu'elles se trouvent.

Voici ce que nous attendons de la communauté internationale : premièrement, il faut insister sur le respect du droit international humanitaire, pour protéger les civils et les biens de caractère civil, y compris les acteurs humanitaires, et pour garantir un accès humanitaire sans entrave aux personnes dans le besoin ; deuxièmement, il faut des financements pour sauver autant de vies que possible et soutenir les opérations humanitaires dans cet environnement complexe et dangereux ; et troisièmement, il faut mettre fin à cette guerre et, en attendant, déployer des efforts soutenus pour veiller à ce que les besoins humanitaires soient au cœur des discussions sur une pause dans les combats ou sur un accord à plus long terme.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Bonnafont** (France) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Joyce Msuya, pour sa présentation, qui confirme que la Russie continue à conduire des opérations militaires contre l'Ukraine au mépris du droit international humanitaire.

L'exposé qu'elle vient de nous faire témoigne du désastre humanitaire causé, depuis plus de trois ans, par la guerre d'agression déclenchée par la Russie en violation de la Charte des Nations Unies. Les attaques indiscriminées ont fait d'innombrables victimes parmi la population civile ukrainienne. Comme la Sous-Secrétaire générale le disait, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 3,7 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, près de 7 millions ont cherché refuge en Europe et ailleurs. Les enfants ukrainiens payent un lourd tribut. Nombre d'entre eux ont été déportés vers la Russie, où ils sont soumis à des pratiques de rééducation forcée. Les personnes âgées et handicapées, ainsi que les femmes, sont aussi touchées de façon disproportionnée par l'agression russe. La Russie a détruit les deux tiers de la capacité de production du réseau énergétique ukrainien.

Les souffrances du peuple ukrainien se sont accentuées ces derniers jours, comme le disait M<sup>me</sup> Msuya. La Russie a mené, y compris à Kyïv et Odesa, des frappes contre les infrastructures énergétiques et des biens civils, y compris des hôpitaux, des écoles et des habitations. Ces frappes indiscriminées illustrent le décalage qui sépare les paroles des actes de la Russie, qui se disait prête à un cessez-le-feu partiel sur les infrastructures énergétiques il y a quelques jours. Le ciblage délibéré de civils et de biens de caractère civil est une violation du droit international humanitaire. Ces actes doivent cesser immédiatement, indépendamment de tout cessez-le-feu, quelle qu'en soit la portée. Nous les condamnons.

La Russie doit prouver sa volonté de paix. Elle ne peut pas se prétendre disposée à conclure une trêve partielle, tout en continuant de bombarder sans relâche les populations civiles d'Ukraine. L'Ukraine a accepté la proposition d'un cessez-le-feu immédiat, complet et inconditionnel qui lui avait été faite par les États-Unis, lors de la réunion de Djedda le 11 mars dernier. La France salue cette avancée, tout comme elle soutient les efforts pouvant contribuer à avancer vers une paix juste et durable.

Or, loin de prouver qu'elle veut vraiment la paix, la Russie continue, jour après jour, de frapper le territoire ukrainien, y compris des cibles civiles, je le disais, faisant ces derniers jours de nouvelles victimes. L'annonce d'un moratoire sur les infrastructures

énergétiques et d'une trêve en mer Noire est un pas dans la bonne direction, mais ne suffit pas à l'établissement d'un cessez-le-feu durable et doit être suivi d'actes.

C'est pour construire cette paix juste et durable que la France, avec ses partenaires, en particulier l'Union européenne, continue de se tenir aux côtés de l'Ukraine. Depuis le 24 février 2022, nous avons choisi d'apporter à l'Ukraine un appui politique et une aide humanitaire qui s'élevait au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à près de 500 millions d'euros, en soutien aux agences des Nations Unies, organisations internationales et organisations non gouvernementales. Nous avons aussi apporté à l'Ukraine un soutien militaire, pour l'aider dans l'exercice de son droit de légitime défense, inscrit à l'Article 51 de la Charte. Ce soutien militaire vise à prêter force au droit, pour mettre en échec une guerre illégale, comme l'a observé la Cour internationale de Justice, qui, dès le 16 mars 2022, demandait à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires sur le territoire ukrainien. L'Ukraine doit pouvoir se défendre, pour être en mesure d'engager des négociations qui aboutissent à un règlement juste du conflit. Le Conseil européen du 20 mars a réaffirmé la détermination de l'Union européenne à continuer d'apporter à l'Ukraine et à sa population un soutien global.

L'Ukraine, nation souveraine, doit pouvoir participer aux négociations qui déterminent son destin. Rien de ce qui concerne l'Ukraine ne doit se décider sans l'Ukraine. Rien de ce qui met en jeu la sécurité européenne ne se décidera sans que les Européens ne soient à la table. Des garanties de sécurité robustes, qui dissuadent toute agression future, doivent être mises à la disposition de l'Ukraine.

Le Président de la République l'a dit et redit : la France est engagée en faveur d'une paix juste, durable, ancrée dans les principes consacrés par la Charte. Ces principes, au nombre desquels l'égalité souveraine des États et le respect de leur intégrité territoriale, ont été réaffirmés par l'Assemblée générale dans deux résolutions adoptées le 24 février (résolutions ES-11/7 et ES-11/8 de l'Assemblée générale). Ces principes essentiels doivent continuer d'orienter nos efforts en faveur d'une paix juste et durable. D'ici là, il est du devoir de la communauté internationale de continuer à apporter à l'Ukraine l'aide humanitaire dont elle a besoin.

**M. Alfaro de Alba** (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama remercie la présidence du Conseil d'avoir organisé cette séance pour discuter de la situation humanitaire en Ukraine. Nous remercions également la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Joyce Msuya, des informations précieuses qu'elle nous a communiquées.

Nous saluons aussi la participation de la représentante de l'Ukraine et des représentants de la Lituanie, de la Pologne et de l'Union européenne, qui nous font l'honneur de leur présence ce matin.

Le Panama note avec inquiétude que, dans le contexte du conflit en Ukraine, comme dans d'autres, les attaques contre la population civile et les infrastructures critiques se poursuivent. Il y a quelques jours, plusieurs villes ukrainiennes ont été attaquées par des milliers de drones, attaques qui ont fait des victimes, y compris des enfants. La dernière attaque en date a eu lieu le 24 mars dans la ville de Sumy, dans laquelle 88 personnes ont été blessées, dont 17 enfants, et des infrastructures civiles ont été touchées. Le Panama rappelle que le droit international humanitaire interdit expressément les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, qui doivent toujours être protégés en toutes circonstances, en tout lieu et dans tous les conflits. À cet égard, il convient de souligner le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme publié le 21 mars, qui met en évidence les effets dévastateurs du conflit et ses conséquences dévastatrices pour des millions d'enfants. Le Panama apprécie le travail indispensable du personnel humanitaire de l'ONU et des autres organisations qui fournissent l'aide humanitaire nécessaire, et rappelle à toutes les parties leur obligation de garantir un accès total à cette aide afin qu'elle parvienne directement aux personnes touchées.

Il est impératif que les hostilités cessent complètement et que des mesures immédiates soient prises pour rétablir la paix en Ukraine. À cet égard, et étant donné que la sûreté maritime constitue pour le Panama un pilier fondamental, nous accueillons avec un certain optimisme les mesures qui ont été prises en vue d'instaurer un cessez-le-feu maritime en mer Noire, ce qui permettrait d'y garantir la sécurité de la navigation. Tous les efforts doivent maintenant se concentrer sur la réalisation de cet objectif urgent en concluant des accords prévoyant une cessation définitive des hostilités, la prise en compte des besoins humanitaires urgents et l'instauration d'une paix durable. Par conséquent, le Panama réaffirme son appui aux pourparlers qui se déroulent à Riyad en vue de parvenir à un règlement du conflit visant à garantir une paix juste et durable, conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

**M<sup>me</sup> Persaud** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Msuya de son important point de situation, et je salue la participation à la présente séance des représentantes de l'Ukraine et de la Finlande et des représentants de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de l'Union européenne et de l'Ordre souverain de Malte.

Nous prenons note avec satisfaction de l'intensification des efforts visant à instaurer un cessez-le-feu permanent et durable en Ukraine et de l'annonce, hier, de la conclusion d'un accord sur la navigation en mer Noire. Le Guyana souligne depuis longtemps l'importance que le dialogue et la diplomatie revêtent dans la réponse apportée par la communauté internationale à la guerre en Ukraine, et félicite les architectes de ces initiatives de paix et d'autres de leur clairvoyance et de leur dévouement.

Même si nous célébrons les modestes avancées réalisées, la nécessité urgente de mettre un terme immédiat et permanent à la guerre ne cesse de se rappeler à nous. Les récentes attaques de drones contre des infrastructures énergétiques et civiles et le bilan qui s'alourdit depuis quelques semaines nous rappellent brutalement que l'ombre de la destruction continue de planer et qu'elle ne peut que compromettre les perspectives de paix.

Nous sommes à un moment critique, où le moindre faux pas risque de condamner des millions de citoyens ukrainiens et russes à subir encore plus de bombardements et de déplacements, un moment où nous, la communauté internationale, devons nous montrer à la hauteur et tenir notre promesse de paix. Dans cette optique et au vu des besoins humanitaires croissants sur le terrain, le Guyana appelle les parties à participer de bonne foi aux négociations de cessez-le-feu, à s'acquitter des obligations que leur impose le droit international humanitaire et à placer les intérêts de leurs populations au premier plan. Nous continuons également de souligner qu'une paix durable et viable ne peut être obtenue au détriment du droit international. Les parties doivent dès lors s'engager à parvenir à une paix durable sur la base du droit international et dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Il a été dit à maintes reprises dans cette salle qu'une paix obtenue par la force n'est pas durable. Le Guyana soutient ceux qui œuvrent pour la paix et utilisent les outils du dialogue et de la diplomatie pour parvenir à un règlement pacifique et durable de la guerre. Nous appelons tous les États Membres à appuyer ces efforts, notamment en appliquant les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Sous-Secrétaire générale Msuya de son exposé.

Le nombre de morts et les destructions causés par cette guerre sont colossaux. La Sous-Secrétaire générale Msuya nous a communiqué des chiffres : 12 000 civils ont été tués, et 30 000 autres blessés. Le coût total de la reconstruction est estimé à près de 500 milliards d'euros. La grande majorité des attaques à l'origine de cette situation constituent une violation directe du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement.

La guerre d'agression de la Russie dure depuis trois ans, mais les combats ne semblent pas faiblir. Chaque semaine, des centaines de bombes planantes et de drones sont largués au-dessus des villes ukrainiennes. Rien que cette année, l'Ukraine a été la cible de plus de 4000 frappes aériennes et de drones. Au cours du seul mois de février, le nombre de victimes civiles a augmenté de 35 % par rapport au mois de février de l'année dernière. Les travailleurs humanitaires ont toujours le plus grand mal à accéder aux personnes dans le besoin en raison des risques en matière de protection et des restrictions à la liberté de circulation auxquels ils restent confrontés.

Pendant ce temps, les missiles russes continuent de frapper des cibles civiles. Ainsi, il y a deux semaines, un missile à sous-munitions a touché un cargo civil à Odesa alors qu'il était en train de charger du blé à destination de l'Algérie. De plus, il y a quelques jours à peine, une attaque de missiles russes a frappé un quartier densément peuplé de la ville frontalière de Sumy, endommageant un hôpital pour enfants et deux écoles et faisant des dizaines de victimes, dont de nombreux enfants. Au même moment, la Russie a attaqué l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. La Slovénie est vivement préoccupée par la frappe de drone qui a touché l'arche de confinement de la centrale nucléaire de Chernobyl, nous rapprochant une fois de plus d'un accident nucléaire. Un tel événement aurait des conséquences catastrophiques pour l'Ukraine et l'ensemble de la région. Le Conseil doit tout mettre en œuvre pour éviter que cela ne se produise.

Ces attaques doivent cesser. Les massacres doivent cesser. L'Ukraine a besoin de paix, et l'Europe tout entière a besoin de paix. Nous n'avons qu'une seule demande à formuler à cet égard : la paix doit être conforme à la Charte des Nations Unies. La Slovénie salue les efforts déployés par les États-Unis pour lancer des négociations de paix entre l'Ukraine et la Russie, ainsi que la proposition de cessez-le-feu et de moratoire sur les attaques en mer Noire. Nous continuons d'espérer qu'il s'agit d'une première étape vers une cessation vérifiable et durable des hostilités, qui conduira à une paix durable en Ukraine. Évidemment, nous avons encore du chemin à parcourir, et nous espérons que dans cette salle également, nous entendrons bientôt le langage de la paix et de la diplomatie. Pour la Slovénie, il n'y a jamais eu d'autre option que de prôner la paix, une voie vers la paix. Nous continuerons d'œuvrer au Conseil et ailleurs en faveur d'une paix globale, juste et durable entre l'Ukraine et la Russie. La Slovénie veut que la paix et le sentiment de sécurité reviennent en Europe.

**M. Koudri** (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M<sup>me</sup> Joyce Msuya de son précieux exposé.

Plus de trois années se sont écoulées depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, dont les répercussions continuent de se faire sentir pour les deux parties, la région et la communauté internationale dans son ensemble. Malheureusement, nous sommes encore témoins de lourdes pertes en vies humaines parmi des civils innocents et non armés, ainsi que de la détérioration continue de la situation humanitaire, sans parler de la destruction des infrastructures civiles, ce qui fait que de nombreux civils n'ont d'autre choix que de migrer en quête d'un abri sûr pour leurs proches ou de chercher refuge dans des pays étrangers pour y trouver aide et sécurité. Non seulement le conflit porte préjudice aux populations de la région, mais ses répercussions se font également sentir dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans les pays en développement, qui sont aujourd'hui confrontés à des crises énergétique et alimentaire sans précédent.

Malgré cette situation, qui reste pour nous une source de vive préoccupation, nous notons avec satisfaction la nouvelle dynamique dont nous avons été témoins ces derniers jours, visant à lancer un dialogue politique pour mettre fin à la guerre. Nous sommes convaincus que la poursuite de l'escalade est inutile et n'apportera la paix à aucune des parties. La logique de polarisation ne fera qu'exacerber les tensions et nous éloigner de toute perspective d'instauration d'une paix durable dans la région. Pour cette raison, nous tenons à souligner les points suivants.

Premièrement, les pertes incessantes en vies humaines innocentes nous obligent à réaffirmer la nécessité urgente d'un cessez-le-feu. Aussi appelons-nous les parties à donner la priorité à la protection et à la sécurité des civils et à poursuivre leurs efforts pour parvenir à un cessez-le-feu durable dès que possible. À cet égard, nous saluons les accords de cessez-le-feu encourageants, bien que temporaires et limités, et nous exhortons les parties à continuer de travailler en ce sens en vue d'une fin définitive et globale des hostilités.

Deuxièmement, nous encourageons les parties à tirer parti de la dynamique actuelle pour engager un dialogue sérieux et constructif afin de trouver une solution pacifique, juste et durable au différend, une solution fondée sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et tenant compte des préoccupations légitimes des deux parties en matière de sécurité.

Troisièmement, nous appelons la communauté internationale à intensifier les efforts diplomatiques qu'elle déploie pour appuyer le dialogue existant, contribuer à la désescalade et rapprocher les points de vue des parties concernées, en vue de mettre fin à la crise.

À cet égard, l'Algérie renouvelle son engagement, aux niveaux bilatéral et international, à appuyer tous les efforts susceptibles de mettre fin aux souffrances des peuples de la région et d'aboutir à une fin pacifique et durable de la guerre.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Joyce Msuya, de son important exposé.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui, plus de trois ans après le début du conflit en Ukraine, à un moment où un espoir prudent commence à poindre à l'horizon. La Sierra Leone a toujours soutenu que la poursuite du dialogue et les négociations de bonne foi étaient la seule voie viable vers une paix durable en Ukraine et dans la Fédération de Russie. Nous continuons d'exhorter les parties à rester attachées à la diplomatie et à s'abstenir de toute mesure susceptible de compromettre la dynamique actuelle en faveur de la paix.

À cet égard, nous nous félicitons du lancement récent de négociations de paix à Riyad. Il s'agit là d'une avancée importante après de nombreux mois d'impasse. La Sierra Leone salue les efforts déployés par les États-Unis pour faciliter les négociations. Nous espérons que ces pourparlers jetteront les bases d'un processus de paix plus large et conduiront, à terme, à des négociations directes entre les principales parties au conflit. Il est impératif que toutes les parties participent aux pourparlers avec sincérité et dans un esprit constructif et qu'elles fassent preuve d'une véritable volonté de parvenir à un règlement juste et durable.

Par ailleurs, nous notons avec satisfaction l'annonce d'un accord de cessez-le-feu en mer Noire, fruit des récents échanges diplomatiques. Cet accord, qui aurait pour but de mettre fin aux hostilités en mer Noire et alentour afin de garantir la sécurité de la navigation, est une évolution encourageante, qui peut réduire la violence et améliorer la sûreté maritime, et notamment la circulation continue des biens essentiels. Bien que nous saluions ces progrès, il faut préciser les termes de l'accord et mettre en place des mesures de confiance solides. Ces mesures permettront de garantir que toutes les parties respectent leurs engagements et susciteront la confiance nécessaire pour rendre le cessez-le-feu durable. Nous espérons que la confiance ainsi acquise pourra ouvrir la voie à une désescalade plus large au-delà de la région de la mer Noire.

Malgré ces avancées diplomatiques, la Sierra Leone demeure profondément préoccupée par les attaques constantes, notamment contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine, en particulier les frappes de missiles et de drones visant les centrales électriques, les réseaux électriques et d'autres installations critiques dans toute l'Ukraine. Ces attaques ont ravagé la capacité de production d'énergie de l'Ukraine,

puisque plus de 60 % des infrastructures de production d'énergie du pays auraient été endommagées ou détruites, plongeant des millions de civils dans le froid et l'obscurité. Les pannes généralisées qui en ont résulté ont privé d'innombrables familles de chauffage, d'approvisionnement en eau, de télécommunications et de soins de santé. Les attaques délibérées contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international humanitaire, et nous demandons qu'il soit mis fin à ces frappes et que l'obligation de protéger la vie civile soit pleinement respectée.

La situation humanitaire en Ukraine s'aggrave chaque jour que dure le conflit. Le nombre de victimes parmi la population civile est stupéfiant. Comme indiqué dans les exposés qui nous ont été présentés, et selon les rapports de l'ONU, plus de 12 000 civils ont été tués et près de 30 000 blessés depuis le début de la guerre en février 2022. Outre ces terribles pertes en vies humaines, près d'un tiers des Ukrainiens ont été déplacés de leurs foyers, plus de 6 millions de personnes s'étant réfugiées dans les pays voisins et des millions d'autres ayant été déplacées à l'intérieur de l'Ukraine. De nombreux civils sont aujourd'hui confrontés à de graves difficultés, en particulier après un hiver rigoureux qui n'a fait qu'exacerber leurs souffrances. Dans les communautés dévastées par les combats et les coupures de courant, les familles n'ont pas régulièrement accès à l'électricité, au chauffage, à l'eau propre et aux soins médicaux. Les groupes vulnérables, à savoir les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, sont particulièrement menacés dans ces conditions, car ils sont les plus durement touchés par le froid et la perturbation des services essentiels.

Le conflit a des retombées particulièrement inquiétantes sur les enfants. Aux traumatismes subis par les enfants du fait de bombardements incessants viennent s'ajouter la douleur causée par la perte de leurs proches, la séparation de leur famille et de leurs amis, la perte de leur routine quotidienne, les déplacements prolongés et les enlèvements à leur domicile dont ils sont victimes. Malheureusement, les données du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) indiquent qu'au moins 669 enfants ont été tués et 1 833 autres blessés en Ukraine entre le 24 février 2022 et le 31 décembre 2024, et que 27 enfants ont été tués et 137 autres blessés en Russie au cours de la même période. Trois mois seulement après le début de l'année 2025, le nombre de victimes parmi les enfants a considérablement augmenté. Selon certaines informations, plus d'enfants ont été tués ou blessés au cours des cinq derniers jours en Ukraine qu'au cours du mois de janvier. Le HCDH a conclu que

« Les enfants sont particulièrement touchés par les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment les exécutions sommaires, les détentions arbitraires, la violence sexuelle liée au conflit, la torture et les mauvais traitements. »

L'ampleur de cette crise exige une intervention humanitaire coordonnée et urgente. La Sierra Leone appelle la communauté internationale, les donateurs et les organisations humanitaires à collaborer étroitement pour atténuer les souffrances du peuple ukrainien. Nous saluons les efforts constants que déploient les organismes des Nations Unies et les autres organisations humanitaires présentes sur le terrain. Nous soulignons la nécessité de financer et de mettre en œuvre intégralement le plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour l'Ukraine. Ce plan doit permettre de venir en aide à environ 14 millions de personnes en leur fournissant de la nourriture, des abris, des services médicaux et d'autres formes d'aide essentielle, mais il continue de pâtir d'un important déficit de financement. Nous reprenons l'appel urgent lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en faveur d'un soutien accru pour combler ce déficit afin qu'une aide vitale puisse parvenir à tous ceux qui en ont besoin.

En ce qui concerne les perspectives de paix et de relèvement, la Sierra Leone souligne que ce processus doit être ouvert à tous et axé sur l'être humain. Toutes les parties prenantes concernées doivent avoir leur mot à dire dans la conception de

l'avenir de l'Ukraine, y compris les acteurs régionaux concernés. Nous soulignons en particulier l'importance que revêt la participation véritable des femmes et des jeunes à tous les efforts de paix et à toutes les initiatives de relèvement postconflit.

Pour terminer, la Sierra Leone réaffirme son attachement indéfectible aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, en particulier la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Le Conseil de sécurité a un rôle essentiel à jouer dans la défense de ces principes, la protection des civils et la promotion d'un règlement pacifique de ce conflit. Il doit veiller à ce que les cessez-le-feu et les accords de paix qu'il soutient soient guidés par les principes énoncés dans la Charte et par ses décisions et celles de l'Assemblée générale. Tout en exhortant les parties à donner la priorité aux besoins de leurs citoyens et à rechercher des compromis concrets pour parvenir à un équilibre entre leurs priorités et leurs intérêts nationaux immédiats et à long terme, la Sierra Leone continuera à soutenir les efforts visant à atténuer les souffrances humaines et à instaurer une paix juste et durable en Ukraine.

**M. Stamatekos** (Grèce) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale Msuya de son exposé.

La guerre qui a suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie est entrée dans sa quatrième année. La Russie n'a pas tenu compte des appels répétés de la communauté internationale, repris dans de multiples résolutions de l'Assemblée générale, à mettre fin à ses opérations militaires, à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et à retirer ses forces des frontières internationalement reconnues de ce pays. La conséquence directe est que le peuple ukrainien continue de souffrir, tandis que cette guerre a de vastes répercussions sur la sécurité régionale et mondiale. Une perspective de règlement pacifique s'est ouverte ces dernières semaines, mais il reste beaucoup à faire pour parvenir à une paix juste, globale et durable.

La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a recensé 690 victimes civiles pour le seul mois de février, tandis que l'agression russe a fait des centaines de victimes au cours du mois de mars, avec des attaques persistantes contre des zones résidentielles, des parcs, des hôtels et des centres médicaux pour enfants. Des attaques massives contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine se sont également produites dans plusieurs régions, à l'aide de missiles balistiques, de drones Shahed et d'autres drones de combat, et les attaques contre les navires commerciaux en mer Noire exacerbent l'insécurité alimentaire. Il convient de souligner en particulier l'utilisation généralisée de drones à courte portée, y compris de drones pilotés en immersion, qui ont fait le plus grand nombre de victimes, plus que toute autre arme.

Le nombre de victimes parmi les enfants a maintenant dépassé les 2 550, et le nombre d'enfants tués en 2024 a augmenté de plus de 50 % par rapport à l'année précédente. Les enfants qui survivent sont marqués à vie et nombre d'entre eux sont confrontés à des problèmes de santé mentale, en raison de la perturbation de leur vie quotidienne, des innombrables jours passés dans des abris et des occasions manquées de fréquenter d'autres enfants et d'apprendre. Plus de 1 700 établissements scolaires et 800 établissements médicaux ont été endommagés ou détruits depuis le début de la guerre.

La Grèce condamne avec la plus grande fermeté les attaques contre les civils et les biens de caractère civil et se joint aux appels à la cessation immédiate de toutes les attaques contre les zones résidentielles et les infrastructures critiques en Ukraine. Toutes les parties doivent s'acquiescer des obligations que leur fait le droit international, notamment le droit international humanitaire. Nous déplorons également les violations des droits humains commises dans les territoires ukrainiens temporairement occupés et nous demandons à la Russie de garantir un accès humanitaire sans entrave aux prisonniers de guerre et aux détenus civils et de coopérer pleinement avec tous les organes internationaux de surveillance et d'enquête.

Il est également de la plus haute importance que nous garantissons l'obligation de rendre des comptes, et nous soutenons les efforts internationaux à cet égard, en tant que garantie supplémentaire pour tout accord de paix. Nous sommes convaincus que les violations du droit international humanitaire et les crimes de guerre doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies de la part des institutions internationales compétentes et que leurs auteurs doivent être traduits en justice.

Sur le plan de la paix, la Grèce prend note des progrès réalisés ces dernières semaines, de la déclaration commune adoptée par l'Ukraine et les États-Unis à Djedda et du fait que l'Ukraine est de retour à la table des négociations. Nous accueillons également avec satisfaction le cessez-le-feu immédiat de 30 jours qui couvre l'ensemble des structures énergétiques et des infrastructures, convenu entre les États-Unis et la Russie, même si nous regrettons que la Russie n'ait pas accepté un cessez-le-feu complet de 30 jours. Nous convenons également avec le Secrétaire général que la conclusion d'un accord sur la sécurité et la liberté de la navigation en mer Noire, assorti d'engagements en matière de sécurité et conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international, représenterait une contribution cruciale pour la sécurité alimentaire et les chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'important est maintenant, d'une part, de mettre fin aux hostilités, mais aussi d'instaurer une paix juste et globale en pratiquant une diplomatie inclusive, sur la base de la Charte et du droit international, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Un cessez-le-feu ne semble pas suffisant. Nous devons établir un cadre solide pour la paix, la sécurité et la prospérité. Cette paix ne sera possible que si elle est assortie de garanties de sécurité crédibles et solides, qui décourageront et empêcheront la reprise de la guerre à l'avenir. Une paix durable ne peut être obtenue qu'en faisant preuve de force et de résilience, avec la participation active des États-Unis, de l'Ukraine et de l'Europe, car la sécurité de l'Ukraine est inextricablement liée à la sécurité et à la stabilité mondiales.

**M. Ahmad** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Sous-Secrétaire générale Msuya de son exposé, qui a donné une vue d'ensemble de la situation humanitaire résultant de ce conflit. Nous prenons également note de son appel à la cessation des hostilités et à la fin de ce conflit. Nous saluons par ailleurs la participation de l'Ukraine et d'autres États Membres européens à la séance d'aujourd'hui.

Le Pakistan est profondément préoccupé par ce conflit, qui a causé d'immenses souffrances humaines et des dommages considérables aux infrastructures, à l'économie et à la société. Il a eu de lourdes conséquences pour l'économie mondiale et, en particulier, pour les pays en développement. La position du Pakistan sur ce conflit et sur d'autres repose sur l'adhésion aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, à savoir l'autodétermination des peuples, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et la non-acquisition de territoires par la menace ou l'emploi de la force. Conformément à la Charte des Nations Unies, les États doivent également appliquer les accords internationaux, respecter leurs obligations respectives et répondre aux intérêts légitimes de tous les États en matière de sécurité.

Dans le contexte de la séance d'aujourd'hui, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, le conflit en Ukraine, qui est entré dans sa quatrième année, a fait payer un lourd tribut à la population civile. Cela est profondément regrettable. Chaque vie humaine compte ; elle n'est pas qu'un chiffre.

Deuxièmement, la protection des civils et des infrastructures civiles est une obligation en vertu du droit international et du droit international humanitaire et doit être pleinement et systématiquement respectée par toutes les parties.

Troisièmement, pour qu'une intervention humanitaire soit efficace et réponde aux besoins de la population touchée, il est essentiel d'assurer l'accès et la protection des travailleurs humanitaires. Les parties ont l'obligation de garantir des conditions permettant un accès sans entrave aux travailleurs humanitaires tout en assurant leur protection.

Quatrièmement, la troisième Convention de Genève, relative au traitement des prisonniers de guerre, est contraignante pour toutes les parties au conflit. Le strict respect de ces obligations doit être assuré.

Le Conseil se réunit pour aborder l'évolution de la situation en Ukraine pour la première fois depuis l'adoption de la résolution 2774 (2025) en février. Cette résolution déplorait les pertes tragiques en vies humaines causées par le conflit et rappelait que l'ONU a pour but premier, comme l'énonce la Charte des Nations Unies, de maintenir la paix et la sécurité internationales et de régler les différends par des moyens pacifiques. Elle a également demandé qu'il soit mis fin au conflit dans les plus brefs délais et plaidé pour une paix durable.

Cette résolution et les efforts diplomatiques qui en ont découlé ont donné un nouvel élan aux perspectives d'une fin rapide des combats. Dans ce contexte, nous saluons l'accord de cessez-le-feu limité qui a été conclu, interdisant la prise pour cible des infrastructures liées à l'énergie et, plus récemment, garantissant la sécurité de la navigation en mer Noire. Nous saluons le travail actif mené par les États-Unis et leurs dirigeants avec les autorités russes et ukrainiennes pour faire aboutir ce projet. Nous restons optimistes quant au fait que cette nouvelle dynamique et l'élan généré par ces premières mesures conduiront *in fine* à un cessez-le-feu global et permanent. Nous espérons que les parties respecteront sérieusement leurs engagements. Nous saluons également le rôle du Royaume d'Arabie saoudite et son leadership dans la facilitation du dialogue pour promouvoir la paix.

Si sa position sur le conflit ukrainien a été constante, le Pakistan entretient des relations amicales tant avec la Russie qu'avec l'Ukraine. Dès le départ, nous avons prôné le dialogue et la diplomatie, la cessation immédiate des hostilités et un règlement pacifique de ce conflit. Nous pensons que les problèmes de sécurité qui restent au cœur de ce conflit ne peuvent être résolus que par une approche inclusive qui, à son tour, garantirait la durabilité et la pérennité de la paix dans l'ensemble de la région.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer le soutien du Pakistan aux initiatives diplomatiques qui visent à garantir la cessation des hostilités et à contribuer à aplanir les divergences et à conduire les parties vers un règlement pacifique, juste et durable de ce conflit tragique, par le biais d'un processus constructif et inclusif qui respecte pleinement la Charte des Nations Unies, le droit international et les accords multilatéraux pertinents, tout en répondant aux intérêts légitimes de toutes les parties en matière de sécurité nationale.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de son exposé. Nous souhaitons également la bienvenue au représentant de l'Ukraine et aux autres représentants européens participant à la séance d'aujourd'hui.

Un mois s'est écoulé depuis l'adoption de la résolution 2774 (2025), qui reflétait la forte aspiration de la communauté internationale à mettre fin rapidement à la guerre en Ukraine. Pourtant, les attaques et les hostilités se poursuivent, comme vient de le dire la Sous-Secrétaire générale Msuya dans son exposé, et la situation humanitaire en Ukraine ne s'est absolument pas améliorée. Nous sommes profondément préoccupés par les énormes souffrances et les pertes humaines qui continuent de frapper la population civile ukrainienne.

Alors que la République de Corée continue de fournir une aide humanitaire à l'Ukraine, nous demandons instamment l'arrêt immédiat des attaques contre les civils et les infrastructures civiles, telles que les hôpitaux, les écoles et les tours d'habitation, conformément au droit international humanitaire. Ces attaques compromettent aussi directement les efforts diplomatiques en cours soutenus par le Conseil en vue d'un règlement rapide du conflit et.

Nous prenons note avec satisfaction des négociations actuelles sur le cessez-le-feu, y compris le récent cycle de négociations à Riyad, afin de faire progresser les efforts en vue d'un cessez-le-feu sur les installations énergétiques et d'une navigation libre et sûre en mer Noire. La République de Corée estime qu'il s'agit d'une étape très importante. Nous nous faisons l'écho de l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle de tels progrès peuvent conduire à d'importantes mesures de confiance en vue d'une désescalade de la guerre. En outre, l'échange de 175 prisonniers de guerre par les deux parties la semaine dernière est une évolution positive.

Cependant, nous avons été témoins d'attaques continues contre des civils innocents et des infrastructures civiles, même pendant les négociations de cette semaine. Nous insistons une fois de plus sur le fait que le droit international humanitaire doit être respecté en toutes circonstances. Cette guerre insensée doit prendre fin sans plus attendre. La République de Corée espère sincèrement que les efforts diplomatiques en cours ouvriront la voie à une paix juste, globale et durable, qui respecte pleinement l'esprit de la Charte des Nations Unies et les principes qui y sont inscrits.

Outre la fin de la guerre et le rétablissement de la paix en Ukraine, nous nous intéressons également de près au processus et aux conditions de la fin de la guerre, car ils auront des implications considérables non seulement pour l'avenir de la sécurité européenne, mais aussi pour le paysage mondial de la sécurité.

Cette guerre a infligé de graves souffrances, non seulement au peuple ukrainien et aux soldats russes et à leurs familles, mais aussi à ceux de la Corée du Nord. En effet, des entretiens avec des soldats nord-coréens capturés à Koursk ont révélé que ces jeunes hommes avaient été trompés par leurs dirigeants et qu'on leur avait dit qu'ils étaient envoyés en Russie pour être formés, non pour participer à une guerre. Il semblerait que leurs familles ignorent que leurs fils ont été envoyés à l'étranger pour participer au conflit meurtrier d'un autre pays et ne l'apprennent que lorsque les autorités délivrent un certificat de décès au combat. Pyongyang a même contraint les familles endeuillées à signer des accords de non-divulgence concernant les pertes humaines.

Comme l'a souligné à juste titre M<sup>me</sup> Elizabeth Salmón, Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, dans son rapport de février (A/HRC/58/65), les conditions dans lesquelles les soldats nord-coréens effectuent leur service militaire peuvent constituer de graves violations des droits humains. Pyongyang doit cesser de sacrifier sa propre population en échange du soutien militaire, politique et économique de Moscou pour maintenir à flot le régime. Selon les médias d'État nord-coréens, lorsque Kim Jong Un a rencontré le plus haut responsable de la sécurité russe, M. Shoigu, à Pyongyang vendredi dernier, il a souligné son soutien indéfectible à ce que la Russie appelle son « opération militaire spéciale ». Les deux pays ont également réaffirmé leur intention de mettre pleinement en œuvre le traité de partenariat stratégique global, signé en 2024. Cela implique que cette coopération militaire illégale se poursuivra en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Qui plus est, cela va assurément à l'encontre des efforts internationaux qui cherchent à faire cesser la guerre en Ukraine. Nous exhortons la Russie et la Corée du Nord à mettre un terme immédiat à leur coopération militaire illégale.

Pour terminer, la République de Corée continuera de collaborer avec la communauté internationale dans l'intérêt du rétablissement de la paix et de la reconstruction de l'Ukraine après-guerre.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Msuya, de son exposé.

La crise ukrainienne, qui s'éternise, ne cesse de faire de nouvelles victimes parmi les civils. C'est une situation déchirante. Chaque jour supplémentaire de guerre apporte plus de préjudices et de destruction, et plus de perturbation et d'instabilité. Les civils ne doivent en aucun cas être la cible d'attaques. Leur sécurité doit être préservée.

Le règlement politique de la crise ukrainienne approche actuellement d'un seuil critique, et une fenêtre de paix est en train de s'ouvrir. La Chine se réjouit de tous les efforts déployés pour obtenir un cessez-le-feu, étape indispensable vers la paix. La Chine se félicite de l'accord obtenu entre les États-Unis et la Russie s'agissant de tenir un dialogue et des pourparlers de paix, et salue les récentes négociations entre la Russie et les États-Unis, et entre l'Ukraine les États-Unis, à Riyad, qui ont notamment produit des avancées concernant la sécurité de la navigation en mer Noire, un cessez-le-feu pour les infrastructures énergétiques et l'exportation de produits agricoles et engrais russes. La Chine est favorable à un accord de paix juste et durable, qui soit contraignant et acceptable pour toutes les parties et qui associe toutes les parties prenantes et tous les acteurs. Puisque la guerre se déroule sur le sol européen, l'Europe doit jouer son rôle en faveur de la paix, afin de remédier conjointement aux causes profondes de la crise et de définir une architecture de sécurité équilibrée, efficace et durable, ce qui permettra d'instaurer une sécurité et une stabilité de long terme sur le continent européen.

En septembre, la Chine, le Brésil et d'autres pays du Sud ont lancé le Groupe des amis de la paix sur la crise ukrainienne. Le Groupe est guidé dans son action par les objectifs et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et il cherche à rassembler les forces positives favorables à un règlement politique de la crise ukrainienne. Jeudi dernier, il s'est de nouveau réuni au niveau des ambassadeurs et a fait une déclaration à la presse réitérant l'appel à un cessez-le-feu immédiat et complet et exhortant tous les acteurs et parties à saisir l'occasion qui se présente et à s'engager dans un esprit constructif dans des pourparlers de paix. Le Groupe estime que l'objectif commun doit être de trouver une solution juste et durable qui réponde aux préoccupations de toutes les parties au conflit et aboutisse à un accord de paix acceptable pour tous. L'ONU a un rôle à jouer dans la facilitation de ces efforts diplomatiques et dans la mise en œuvre de tout accord de paix. Les membres du Groupe sont préoccupés par les risques et crises qui découlent de ce conflit et touchent de nombreux pays, y compris dans le monde du Sud. Ils estiment que des questions telles que la sécurité alimentaire et énergétique et l'aide humanitaire doivent faire partie intégrante du processus de paix. Les voix du Sud qui appellent à la paix dans la région doivent être entendues et prises en compte. Alors que la situation continue d'évoluer rapidement, les membres du Groupe entendent rester en contact étroit les uns avec les autres et avec toutes les parties concernées. Ils s'efforceront d'approfondir la compréhension des différentes perspectives, de promouvoir le consensus et de jouer un rôle constructif à l'appui de tous les efforts de paix. Les membres du Groupe sont prêts à travailler collectivement pour contribuer à un règlement pacifique du conflit et à un avenir meilleur pour tous.

La Chine a toujours affiché une position objective et impartiale sur la question de l'Ukraine. Guidés par les quatre préconisations définies par le Président Xi Jinping, nous avons entretenu des échanges avec toutes les parties concernées afin d'œuvrer en faveur de la paix et d'encourager les pourparlers. Nous continuerons de collaborer avec la communauté internationale pour faire entendre la voix de la raison en faveur des pourparlers de paix, créer les conditions et l'élan nécessaires à un cessez-le-feu et à des pourparlers de paix, et jouer un rôle positif et constructif dans la quête d'une solution politique à la crise ukrainienne.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Msuya, de son exposé aujourd'hui.

Il y a trois ans le mois dernier, le Président Poutine lançait son invasion à grande échelle, illégale et non provoquée de l'Ukraine. Cette invasion a provoqué le déplacement plus de 10 millions de personnes. Aujourd'hui, 12,7 millions de personnes ont toujours un besoin urgent d'aide humanitaire.

Les souffrances causées par les forces russes sont bien connues du Conseil : crimes de guerre, torture de civils et de prisonniers de guerre, massacres, déportation forcée de milliers d'enfants, déportation forcée et russification des zones sous leur contrôle illégal. C'est un record choquant pour n'importe quel État, mais plus encore pour un membre permanent du Conseil de sécurité.

Ces dernières semaines, les attaques russes aux drones et aux missiles se sont intensifiées dans tout le pays, et tous les jours, des dégâts causés aux zones résidentielles et aux infrastructures civiles de nombreuses régions sont signalés. D'après la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, au cours d'une attaque menée le 7 mars, deux missiles balistiques ont frappé une zone résidentielle dans la région de Donetsk, tuant 11 personnes et détruisant des maisons. Les premiers secours qui sont arrivés pour soigner les blessés ont ensuite été visés par de nouvelles frappes.

Cela doit cesser. Le Royaume-Uni l'a clairement dit : nous voulons voir la fin des combats et les massacres. Il faut instaurer une paix durable en Ukraine. Poutine pourrait apporter la paix dès demain s'il retirait ses forces et s'il mettait un terme à son invasion illégale.

Nous saluons les efforts déployés par les États-Unis en vue d'une paix juste et durable, et nous accueillons favorablement l'engagement clair du Président Zelenskyy en faveur de la paix et sa volonté d'avancer rapidement vers un règlement global et durable. En acceptant un cessez-le-feu total, immédiat et inconditionnel, l'Ukraine a montré qu'elle était la partie attachée à la paix. La Russie doit maintenant donner son accord sans plus tarder.

Les besoins humanitaires de l'Ukraine sont immenses et le Royaume-Uni entend continuer de faire ce qu'il peut pour apporter son aide. À ce jour, nous avons affecté 477 millions de livres sterling aux secours humanitaires pour l'Ukraine, sous forme de nourriture, d'eau, d'abris et de soins médicaux à la population, ainsi que d'un appui à la préservation des droits, de la dignité et du bien-être des civils.

Nous appelons de nouveau la Russie à mettre un terme à sa guerre féroce et à se retirer du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. En attendant que ce soit le cas, le Royaume-Uni continuera de s'employer, avec l'Ukraine et nos partenaires internationaux, à l'obtention d'une paix juste et durable qui garantisse la sécurité future de l'Ukraine et respecte les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies.

**M<sup>me</sup> Shea** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Msuya de son exposé, qui montre à suffisance qu'il est temps que cette guerre cesse.

Il y a un peu plus d'un mois, à l'occasion du troisième anniversaire de l'escalade de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le Conseil a adopté la résolution 2774 (2025), implorant une fin rapide de la guerre. Comme nous le notons dans cette résolution historique, la première adoptée par le Conseil depuis qu'elle a éclaté, et comme nous l'avons hélas encore entendu aujourd'hui, ce conflit a été marqué par des pertes tragiques en vies humaines.

Dans les semaines qui ont suivi l'adoption de cette résolution, la poursuite des combats a fait encore plus de blessés ou de morts parmi les soldats et les civils des deux camps. Cette guerre continue d'avoir des conséquences dévastatrices, en particulier

pour les enfants. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a signalé la semaine dernière que les enfants vivant dans les territoires occupés subissent exécutions sommaires, détention arbitraire et actes de torture. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a confirmé que 669 enfants ont été tués et 1 833 blessés en Ukraine entre février 2022 et fin 2024. Les forces russes ont détruit des maisons, des écoles et des installations médicales et transféré de force des milliers d'enfants ukrainiens en Russie, comme le Président Trump en a discuté avec le Président Zelenskyy la semaine dernière.

La guerre doit cesser. Nous devons tous continuer à être d'accord sur ce point. Les États-Unis félicitent l'Ukraine et la Fédération de Russie d'avoir pris les premières mesures en vue d'un cessez-le-feu, notamment en participant à des pourparlers au niveau technique cette semaine. Nous saluons les propositions de cessez-le-feu partiel sur les frappes contre les infrastructures énergétiques et en mer Noire, auxquelles les dirigeants des deux parties ont donné leur accord de principe. S'ils sont pleinement mis en œuvre, ces accords constitueront un premier pas important sur la voie de la paix. Ils protégeront des vies et amélioreront les moyens de subsistance, mais la première étape ne suffit pas. Nous demandons aux deux parties de respecter ces accords et d'en étendre la portée pour parvenir à un cessez-le-feu global.

Les États-Unis sont déterminés à parvenir à une paix durable, et pas seulement à une pause temporaire, et poursuivent cet objectif par le biais d'un dialogue direct avec l'Ukraine et la Russie. La semaine dernière, le Président Trump s'est entretenu avec les Présidents de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. Le 18 mars, le Président Poutine a convenu que le conflit devait se terminer par une paix durable et, le 19 mars, le Président Zelenskyy a convenu qu'une paix durable pouvait être obtenue. Pour la première fois depuis février 2022 et peut-être la première fois depuis février 2014, nous voyons le terrain d'entente entre la Russie et l'Ukraine s'élargir, plutôt que de se réduire. En soi, c'est un motif d'optimisme.

Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité et tous les États Membres de l'ONU à soutenir nos efforts pour parvenir à une paix rapide et durable en Ukraine.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais exprimer notre désaccord fondamental avec la manière dont la présidence a procédé pour inviter les délégations en vertu de l'article 37. S'écartant de la pratique établie, la présidence danoise a décidé unilatéralement de donner la parole à quatre États membres de l'Union européenne et de l'OTAN, ainsi qu'à un représentant de l'Union européenne elle-même. Nous avons déjà déclaré à maintes reprises que l'invitation d'un si grand nombre de participants, en particulier ceux qui suivent la discipline de bloc, n'apporte aucune valeur ajoutée à nos discussions. Les actions de la présidence, qui vont à l'encontre des méthodes de travail qu'elle nous a elle-même communiquées, vont plutôt faire traîner notre discussion, la transformant, en substance, en un débat pour lequel le Danemark n'a pas obtenu l'accord des membres du Conseil.

Nous estimons que cela témoigne d'une mauvaise foi de la part de la présidence, mais aussi d'une tentative de pression sur les membres du Conseil. Il n'y a pas, et il ne peut y avoir, d'autre explication raisonnable à la transformation d'une séance du Conseil de sécurité en une séance de l'OTAN. Il est regrettable que, alors que sa présidence touche à sa fin, Copenhague ait décidé de mépriser ouvertement les pratiques et les procédures du Conseil, en plaçant sa position nationale et les intérêts de l'OTAN au-dessus des devoirs du Président du Conseil, qui consiste à être le gardien du règlement intérieur et à adopter une position équilibrée et impartiale.

Nous avons tous vu comment les parrains européens du régime de Kiev ont hésité à demander une nouvelle séance sur l'Ukraine ce mois-ci. D'une part, ils voulaient vraiment cocher cette case en mars, mais d'autre part, il était important pour eux de ne pas dévoiler leur jeu et de ne pas donner l'impression que l'Union européenne et

le Royaume-Uni essayaient de contrecarrer les efforts des États-Unis et de la Russie pour mettre fin à la crise ukrainienne. Finalement, ce n'est qu'à la dernière minute, alors que le mois de mars était presque terminé, que Londres et Bruxelles se sont finalement décidés à agir de la sorte, en utilisant les lettres que la Mission permanente de l'Ukraine envoie régulièrement au Conseil comme prétexte pour lancer des accusations infondées selon lesquelles les frappes de la Russie auraient été effectuées sur des objets civils en Ukraine.

Comme nous l'avons répété à maintes reprises, l'armée de l'air russe ne vise que des objets liés aux capacités militaires du régime de Kiev. En Ukraine, les civils sont généralement touchés soit par les débris de missiles et de drones abattus, étant donné que les défenses aériennes ukrainiennes sont déployées dans les zones résidentielles des villes ukrainiennes, en violation des règles du droit international humanitaire, soit par la chute de missiles antiaériens, que les Ukrainiens tentent alors de présenter comme le résultat de frappes russes. Mais le régime de Kiev n'est pas très convaincant, car les Ukrainiens eux-mêmes enregistrent et publient sur Internet les images de ces événements, malgré l'interdiction stricte imposée par les organes punitifs du régime de Zelenskyy, et réfutent ainsi toutes les fabrications propagandistes de leurs autorités. C'est grâce à ces publications qu'il a été possible de démentir une tentative de faire passer l'explosion d'une école le 24 mars à Soumy pour une frappe délibérée de l'armée de l'air russe contre des infrastructures civiles. Les images, qui ont largement circulé sur les médias sociaux, montrent qu'après un petit incendie qui s'est déclaré au milieu d'une zone résidentielle et qui ressemble aux conséquences de l'abattage d'un drone, une détonation massive de munitions stockées dans l'un des bâtiments voisins s'est soudain produite. L'implication dans cet événement du régime de Kiev, qui stocke des munitions dans des quartiers résidentiels, était si flagrante que même le Chef du cabinet du Président ukrainien, Andriy Yermak, a dû corriger son message sur les médias sociaux concernant la prétendue frappe russe à l'origine de l'explosion.

Cependant, la Mission de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a cité cet épisode dans sa lettre du 24 mars en le qualifiant de tir de missile russe, n'a pas eu le temps de corriger quoi que ce soit, mettant ainsi ses mentors européens dans une situation fort embarrassante, étant donné qu'ils ont aujourd'hui également fait activement référence à cet événement. C'est un exemple révélateur de la façon dont le Conseil est manipulé et dont ses membres sont nourris de fausses informations. Et il existe des dizaines, voire des centaines, d'exemples de ce type.

Néanmoins, les Européens qui défendent l'Ukraine ne remarqueront pas les crimes que le régime de Kiev commet directement contre les civils en Russie. Comme les membres du Conseil le savent, M<sup>me</sup> Kallas, la Commissaire européenne qui nous a récemment présenté un exposé dans cette salle (voir S/PV.9876), a affirmé sans vergogne qu'il n'y avait pas de telles victimes. Laissons cette question à sa conscience, même si, apparemment, elle n'en a pas. Je citerai plutôt quelques statistiques couvrant uniquement la période la plus récente.

En une semaine seulement, du 17 au 23 mars, on a dénombré 150 victimes civiles, principalement en République populaire de Donetsk et en République populaire de Lougansk, ainsi que dans les régions de Belgorod, de Koursk et de Kherson. Seize personnes sont mortes et 134 ont été blessées, dont quatre mineurs. Il y a deux jours, le 24 mars, en République populaire de Lougansk (Fédération de Russie), trois professionnels des médias russes ont été tués à la suite du bombardement ciblé d'un véhicule civil par les forces armées ukrainiennes : Alexander Fedorchak, correspondant de guerre pour l'agence de presse russe Izvestia, Andrey Panov, caméraman pour la télévision Zvezda et Alexander Sirkeli, chauffeur de l'équipe de tournage. Deux autres correspondants ont été grièvement blessés. Aujourd'hui, nous avons également appris que, dans la région de Belgorod, dans la zone où les groupes de sabotage

ukrainiens sont actifs, la correspondante de Perviy Kanal (Première chaîne), Anna Prokofieva, a été tuée et son caméraman, Dmitry Volkov, a été grièvement blessé. Où est la condamnation de tous ces crimes par l'opinion publique occidentale et par l'ONU ? Ou bien les meurtres de journalistes, s'ils sont russes, ne sont-ils pas considérés comme méritant une réponse ?

Cependant, nous sommes déjà habitués au fait que la mort de Russes n'est pas considérée comme un crime en Europe, qui est en proie à une russophobie atavique. Nous nous souvenons tous que, depuis le coup d'État anticonstitutionnel de 2014 à Kiev et l'arrivée au pouvoir des nationalistes et des néonazis, l'Europe et l'Occident dans son ensemble sont restés silencieux lorsque des Russes ont été brûlés vifs dans la Maison des syndicats d'Odessa et tout au long des huit années pendant lesquelles le régime de Kiev a mené une guerre contre le peuple russophone pacifique du Donbass. Leur manque de scrupules et leur surdité sélective ne nous surprennent donc pas. C'est pourquoi nous avons pris la situation en main et lancé notre opération militaire spéciale il y a plus de trois ans afin de mettre fin à la guerre menée par le régime de Kiev contre nos compatriotes.

Aujourd'hui, avec une nouvelle équipe républicaine à la Maison Blanche, dirigée par le Président Donald Trump, l'espoir est permis de voir la crise ukrainienne enfin résolue par une paix durable et pérenne. Tout ce qu'il fallait, c'était une évaluation sensée de la situation et de la volonté politique. La concrétisation de ce changement a été l'adoption par le Conseil de la résolution 2774 (2024) le 24 février, avec de nombreux grincements de dents de la part de nos collègues européens.

Bien entendu, ce n'est là qu'un début. Pour l'heure, la Russie et les États-Unis cherchent simplement à s'entendre, dans l'intérêt du monde entier. Nos dirigeants, nos ministres et nos équipes d'experts ont repris les pourparlers et ont déjà obtenu des résultats remarquables. Hier, à la suite des discussions d'experts tenues à Riyad, la Russie et les États-Unis se sont mis d'accord pour commencer à mettre en œuvre l'initiative de la mer Noire, qui consiste à assurer la sécurité de la navigation en mer Noire et à s'abstenir d'utiliser la force et les navires commerciaux à des fins militaires. Personne ne l'aura oublié, c'est précisément parce que le régime de Kiev a eu recours à de tels mesures que la précédente tentative a échoué. Afin d'éviter que cela ne se reproduise, nous avons l'intention d'introduire des mesures de contrôle adéquates, à savoir l'inspection des navires concernés.

En outre, les États-Unis se sont engagés à aider à rétablir l'accès des exportations russes de produits agricoles et d'engrais au marché mondial, à réduire le coût de l'assurance maritime et à élargir l'accès aux ports et aux systèmes de paiement pour effectuer ces transactions. Il est important de comprendre qu'en vertu de l'accord, l'initiative ne reprendra qu'après l'adoption d'un certain nombre de mesures, à savoir la levée des sanctions imposées à la Banque agricole russe et à d'autres institutions financières russes impliquées dans le commerce international de denrées alimentaires et d'engrais, y compris la connexion de ces institutions au système de la Société de télécommunications interbancaires mondiales. La levée de plusieurs autres restrictions imposées à la Russie est également envisagée.

En outre, la Russie et les États-Unis ont convenu d'élaborer des mesures pour mettre en œuvre l'accord conclu par les Présidents des deux pays concernant l'interdiction des frappes sur les installations énergétiques de la Russie et de l'Ukraine pour une période de 30 jours, à compter du 18 mars, avec la possibilité de prolonger cette période et de se retirer de l'accord en cas de non-respect des conditions par l'une des parties.

Comme les membres le savent, la Russie respecte cet accord depuis plus d'une semaine, ce qui n'est pas le cas du régime Zelenskyy. Le régime semble y avoir adhéré pour la forme mais, trois heures seulement après l'annonce de la décision, il a lancé trois drones sur une installation énergétique située près du village de Kavkazskaya, sur le fleuve Kouban, qui pompe du pétrole brut dans le système d'oléoducs

du Caspian Pipeline Consortium. Le 21 mars, à l'aube, une explosion s'est produite à la station de mesure de gaz de Soudja, dans la région de Koursk, par laquelle le gaz était acheminé vers l'Europe. À l'époque, la station était sous le contrôle des forces ukrainiennes. Le 23 mars, les forces armées ukrainiennes ont lancé une attaque d'artillerie massive sur une sous-station électrique dans la région de Zaporojie, privant 11 000 personnes d'électricité.

Aux premières heures du 24 mars, le régime de Kiev a attaqué la station de pompage de pétrole de Kropotkinskaya, qui appartenait également au Caspian Pipeline Consortium. L'après-midi même, la branche de Kouban de la compagnie d'électricité Rosseti a été touchée, ce qui a entraîné la fermeture de la ligne d'alimentation électrique reliant la centrale nucléaire de Rostov à la ville de Tikhoretsk. À Lougansk, la station de distribution de gaz de Svatovo a été attaquée, et en Crimée, un drone visant l'installation de stockage souterrain de gaz de Glebovskoye a été intercepté. D'ailleurs, le régime de Kiev a tenté d'attaquer à nouveau cette même installation ce matin. En outre, les forces ukrainiennes ont utilisé des drones aujourd'hui pour attaquer d'autres infrastructures énergétiques dans les régions de Briansk et de Koursk.

En d'autres termes, après avoir accepté verbalement le cessez-le-feu énergétique, Kiev continue de planifier et de mener des attaques contre l'infrastructure énergétique de la Russie, essayant ainsi de nous tromper, nous et les États-Unis. Il est clair que, ce faisant, elle tente de torpiller tout accord de paix, ce qui démontre clairement qu'il est impossible de négocier avec Kiev. La Russie se réserve le droit de réagir si le régime de Kiev poursuit sa politique de destruction.

Faire échouer le processus de règlement lancé par la Russie et les États-Unis et entraîner ses alliés européens dans un affrontement avec la Russie sont les derniers espoirs du chef du régime de Kiev pour se maintenir au pouvoir, lui et sa bande de corrompus. Comme les membres le savent, la mésaventure de Zelenskyy à Koursk s'est essentiellement terminée sans gloire en mars. Nous avons jusqu'à présent libéré plus de 90 % de la région de Koursk, qui a été envahie par les nazis ukrainiens en août 2024. Le coût, comme beaucoup l'avaient annoncé, a été catastrophique pour l'Ukraine : plus de 70 000 personnes sont mortes et des centaines, voire des milliers, d'unités d'armes lourdes fournies par l'Occident ont été perdues. En conséquence, la capacité de combat de l'armée ukrainienne a été sapée et le pays perd de plus en plus de territoire à l'est, où le front s'est pratiquement effondré puisque toutes les réserves sont envoyées à Koursk. Malgré les méthodes totalement barbares et anti-constitutionnelles utilisées par l'Ukraine, la mobilisation forcée patine. Les hommes ukrainiens enlevés dans les rues et envoyés de force sur la ligne de front ont tendance à refuser de se battre et se rendent à la première occasion.

La perspective d'élections et d'un châtement pour tous les crimes commis contre son pays et son peuple plane désormais sur le petit chef de Kiev. Il devra également rendre des comptes à l'Occident pour avoir volé des milliards de dollars destinés à soutenir l'Ukraine. C'est le pire cauchemar de Zelenskyy, et il est prêt à tout pour que cela n'arrive pas. Il ne se préoccupe pas des nouvelles victimes ukrainiennes ni du risque de provoquer un conflit entre puissances nucléaires. C'est pourquoi il manœuvre désespérément, ment, trompe et se contredit, se raccrochant au moindre espoir de prolonger l'agonie de son régime, qui a fait de l'Ukraine un camp de concentration et une société militaire privée au service d'illusoire intérêts géopolitiques occidentaux.

Cependant, ses efforts sont voués à l'échec et une solution à long terme à la crise ukrainienne sera trouvée. Aujourd'hui, grâce aux efforts des Présidents russe et américain, il existe une réelle chance que la solution soit de nature diplomatique et que des dizaines, voire des centaines, de milliers de vies d'Ukrainiens ordinaires soient sauvées. Il reste bien sûr un scénario militaire, et nous sommes également prêts à le mettre en œuvre, mais nous préférons la paix et la diplomatie, comme nous l'avons constamment affirmé au cours des trois dernières années dans chacune des déclarations que nous avons faites dans cette salle.

Et quelles sont les préférences des membres ? Vont-ils continuer à alimenter en armes la « société militaire privée Ukraine » et tenter de faire échouer le règlement du conflit ? Ou vont-ils rejoindre la Russie et les États-Unis dans la recherche d'une solution à long terme qui s'attaquera aux causes profondes de la crise ukrainienne et renforcera la sécurité en Europe et dans le monde ? Le choix leur appartient. Ils devraient garder cela à l'esprit lorsque les forces bellicistes qui se déchaînent dans certains pays européens tentent de perturber les efforts de Moscou et de Washington tout en incitant le Président ukrainien périmé à s'engager dans de nouvelles mésaventures potentiellement mortifères pour l'Ukraine.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La présidence n'a rien à ajouter à cette discussion. Comme nous l'avons déjà indiqué, cette séance s'inscrit dans le cadre de la pratique déjà établie du Conseil de sécurité.

**M. Osman** (Somalie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale Msuya de l'exposé complet et guère réjouissant qu'elle a présenté au Conseil aujourd'hui. Je salue également la participation de la représentante de l'Ukraine et des représentants de la Lituanie et de la Pologne, ainsi que du Chef de la Délégation de l'Union européenne, à nos échanges d'aujourd'hui.

Une avancée a récemment été réalisée à Riyad, où les États-Unis ont réussi à faciliter un accord entre les parties et à faire fond sur la résolution 2774 (2025), créant ainsi une dynamique tangible en faveur de la désescalade. L'accord visant à garantir la sécurité de la navigation en mer Noire, en particulier pour les navires commerciaux, représente une avancée concrète vers l'apaisement des tensions et la protection des infrastructures économiques vitales. Toutefois, nous devons prendre conscience des problèmes humanitaires qui subsistent. Comme la Sous-Secrétaire générale Msuya l'a clairement indiqué dans son exposé, la situation humanitaire reste désastreuse, en particulier dans les zones de front, où les infrastructures civiles et les services essentiels ont été gravement touchés. La protection des civils et des infrastructures civiles reste primordiale, en particulier dans les régions situées sur la ligne de front, où l'accès aux services de base est fortement perturbé.

À la lumière de ces évolutions et des problèmes persistants, le Conseil doit se concentrer sur trois priorités.

Premièrement, il faut appuyer la mise en œuvre et le suivi des mesures récemment adoptées en matière de sécurité maritime et des dispositions relatives à la protection des infrastructures.

Deuxièmement, il faut élargir l'accès humanitaire aux populations touchées, en particulier dans les zones où la fourniture de services essentiels est compromise.

Troisièmement, il faut tirer parti de cette dynamique afin d'encourager un dialogue plus large en vue d'instaurer un cessez-le-feu global et de parvenir à une solution politique durable. Même si des problèmes subsistent, ces mesures de désescalade constituent une base pour poursuivre les initiatives diplomatiques. À mesure que nous avançons, le Conseil doit continuer d'appuyer activement ces évolutions positives, tout en répondant aux besoins humanitaires actuels.

Pour terminer, il n'y a pas de solution militaire au conflit en Ukraine. La seule solution viable est d'œuvrer de concert pour renforcer les échanges diplomatiques et créer les conditions propices à une paix juste et durable. Le chemin vers la paix commence par un cessez-le-feu, se poursuit par le respect du droit international et se termine par la justice. Nous restons attachés à ces principes et à nos efforts les plus résolus pour permettre à l'Ukraine et à son peuple, ainsi qu'à l'ensemble de la région, de retrouver la paix.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Danemark.

Je remercie la Sous-Secrétaire générale Msuya de son exposé qui n'est guère réjouissant et qui confirme une fois de plus que, depuis le dernier débat du Conseil de sécurité sur l'agression contre l'Ukraine (voir S/PV.9867), la Fédération de Russie a poursuivi ses frappes aériennes, qui ont tué des civils et endommagé des infrastructures civiles. Au cours du mois écoulé, nous avons été témoins de nombreuses attaques contre des hôpitaux, des immeubles d'habitation, des bâtiments administratifs, des supermarchés et des navires de commerce. Les attaques se poursuivent sans relâche.

Comme la Sous-Secrétaire générale Msuya l'a mentionné, une attaque particulièrement meurtrière a été lancée le 7 mars contre un centre-ville dans la région de Donetsk. L'attaque a fait 11 morts parmi les civils et plus de 50 blessés, dont sept enfants. Une double frappe a ensuite délibérément pris pour cible les services de secours qui tentaient de libérer les survivants piégés sous les décombres. Le même scénario s'est produit le 12 mars : un hôtel a été pris pour cible dans le centre de l'Ukraine, faisant 16 victimes civiles, avant qu'une double frappe ne soit lancée contre les survivants et ceux qui tentaient désespérément de leur venir en aide. Il s'agit là d'actes lâches et méprisables.

Malheureusement, ces attaques contre les civils ukrainiens se poursuivent sans interruption. Le 21 mars, un enfant et ses deux parents ont été tués à Zaporizhzhia, et 14 autres civils ont été blessés. Le 23 mars, une fillette de 5 ans et son père ont été tués à Kyïv, et 10 autres civils ont été blessés. Le 24 mars, des missiles ont frappé des immeubles d'habitation et des écoles à Sumy, blessant au moins 88 personnes, parmi lesquelles 17 enfants. Rien que ce mois-ci, en l'espace de sept jours, la Russie a lancé 2 700 missiles, drones et bombes planantes en direction de l'Ukraine. Il va sans dire que les souffrances humanitaires causées par ce blitz aérien ininterrompu sont absolument terribles.

La guerre d'agression illégale de la Russie n'a pas que des répercussions sur l'Europe. Le 11 mars, à Odesa, un missile balistique russe armé de bombes à sous-munitions a pris pour cible un navire civil battant pavillon de la Barbade qui chargeait du blé à destination de l'Algérie. L'attaque a tué quatre marins syriens et blessé deux autres civils, démontrant une fois de plus le mépris total pour la vie des civils. Ces actes aggravent les souffrances humanitaires dans le monde entier, puisque les personnes les plus vulnérables, en particulier dans plusieurs pays africains, sont confrontées à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et à une pénurie de fournitures.

Nous avons récemment reçu le dernier rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine (A/HRC/58/67). Ce document dresse la liste macabre des crimes contre l'humanité commis par les forces russes contre les civils et des crimes de guerre perpétrés contre des prisonniers de guerre, y compris des actes de torture systématiques, voire des exécutions. Le rapport fait état d'une politique à laquelle les forces armées russes semblent adhérer depuis peu, qui consiste à ne pas faire de prisonniers, mais à les tuer.

Je tiens à souligner l'extrême vulnérabilité des Ukrainiennes. Je rends hommage aux Ukrainiennes qui sont venues ici, à New York, il y a deux semaines, pour livrer leurs témoignages courageux, elles qui ont été retenues captives pendant des années par les forces russes et qui ont subi de terribles sévices et humiliations. Nous nous souvenons également des enfants ukrainiens qui ont été enlevés et emmenés en Russie et dont l'identité a été brutalement effacée. Cela souligne le fait que, pour qu'une paix durable soit envisageable, elle doit être fondée sur le principe de responsabilité et la justice pour tous.

Les violations systématiques du droit international humanitaire commises par la Russie dans les territoires temporairement occupés sont amplement attestées, y compris par l'ONU. Comme nous l'avons souvent entendu dans cette salle, la Russie

empêche environ 1,5 million d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens d'avoir accès à l'aide humanitaire. Nous appelons la Russie à respecter ses obligations internationales et à faciliter un accès humanitaire complet, sûr, rapide et sans entrave dans les territoires qu'elle occupe temporairement. Nous demandons à la communauté internationale de répondre à l'appel lancé aujourd'hui par la Sous-Secrétaire générale Msuya en faveur d'un soutien accru. Depuis le début de cette guerre barbare, le Danemark a alloué 1 milliard de dollars d'aide humanitaire et civile.

La Russie pourrait mettre fin à la guerre aujourd'hui si elle cessait ses attaques contre l'Ukraine. La Russie a posé des conditions préalables à la paix tout en multipliant les attaques contre les civils ukrainiens, provoquant ainsi de nouvelles souffrances humanitaires. Nous avons pris note des premières mesures en vue d'un cessez-le-feu. Il est indispensable que de nouvelles mesures soient prises pour parvenir à une paix juste et durable, dans le respect des frontières internationalement reconnues et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

La majorité des Membres de l'ONU s'est clairement rangée aux côtés du peuple ukrainien à l'occasion du troisième anniversaire de l'invasion illégale et à grande échelle de la Russie. Ils ont réaffirmé leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Ils ont exigé que toute paix soit conforme aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, la Charte à laquelle nous avons tous et toutes adhéré. Le Danemark restera aux côtés du peuple ukrainien alors que nous nous rapprochons, nous l'espérons, d'une paix juste, globale et durable.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la représentante de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Hayovyshyn** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence danoise du Conseil d'avoir organisé cette séance. Je remercie également la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de son exposé détaillé.

La Fédération de Russie continue de terroriser les civils ukrainiens en frappant sans relâche les infrastructures critiques et les zones résidentielles du pays au moyen de missiles, de lance-roquettes multiples, de bombes guidées et de drones d'attaque, causant des morts et des destructions massives. Les zones situées sur la ligne de front et les régions frontalières, en particulier Sumy, Zaporizhzhia, Kryvyi Rih et Kharkiv, sont soumises à des attaques constantes de la part de la Russie.

Nous devons nous concentrer sur les actions de la Russie et non sur ses déclarations, et ces actions sont les suivantes.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> mars, la Fédération de Russie a lancé au moins neuf drones Shahed contre Kharkiv, endommageant un hôpital où se trouvaient des patients et blessant au moins sept d'entre eux.

Dans la nuit du 3 mars, une attaque russe contre un éco-parc près de Kharkiv a détruit des enclos pour animaux, un centre médical et une maison d'accueil mère-enfant. Le même jour, des frappes aériennes ont touché Omelnyk, dans la région de Zaporizhzhia, détruisant un bâtiment d'habitation et faisant un mort et un blessé.

Le 4 mars, une frappe de drone contre Sumy a provoqué un incendie dans un centre de médecine pédiatrique.

Le 5 mars, un missile balistique a frappé un hôtel à Kryvyi Rih, tuant au moins quatre personnes et en blessant 32 autres, dont deux enfants. L'attaque a également endommagé 14 immeubles d'habitation, un bureau de poste, un centre culturel, des boutiques et des véhicules.

Le 7 mars, une attaque russe massive contre les infrastructures énergétiques a visé plusieurs régions d'Ukraine – Odesa, Poltava, Chernihiv et Ternopil – au moyen de près de 70 missiles et 200 drones. À Kharkiv, un missile a blessé des civils près d'un immeuble résidentiel. Dans la soirée du même jour, la Fédération de Russie a

lancé une attaque de missiles balistiques sur le centre de Dobropilia, dans la région de Donetsk, tuant au moins 11 personnes et en blessant 50, dont sept enfants. Alors que les pompiers s'employaient à éteindre l'incendie, les forces russes ont mené une seconde frappe contre les secouristes.

Le 11 mars, à Dnipro, des drones russes ont endommagé une infrastructure et une dizaine de maisons privées, et brisé les vitres d'un jardin d'enfants et d'une école.

Le 12 mars, la Russie a tiré des missiles balistiques sur Kryvyi Rih, faisant un mort et 15 blessés. La Russie a lancé une double frappe sur les sauveteurs et les médecins dépêchés sur les lieux. Cette frappe a endommagé une infrastructure, des immeubles d'habitation de plusieurs étages, des bâtiments administratifs, un magasin, des garages, 12 voitures et deux unités d'équipements de sauvetage.

Le 13 mars, les Russes ont lancé une attaque massive à l'artillerie sur Kherson, tuant une femme et blessant un homme. Le même jour, des infrastructures critiques ont été attaquées dans les régions de Zaporizhzhia et de Dnipro.

Le 14 mars, les Russes ont attaqué un hôpital à Zolochiv, dans la région de Kharkiv, avec des drones. Une double frappe a été menée 40 minutes après la première frappe.

Le 14 mars, les troupes russes ont attaqué le centre de Kherson au moyen de bombes d'aviation téléguidées, tuant un civil et en blessant sept autres.

Le 15 mars, un drone d'attaque a endommagé 65 appartements dans un immeuble de plusieurs étages, 12 maisons privées et 19 voitures dans un quartier de Chernihiv.

Le 16 mars, un drone d'attaque a touché un immeuble de plusieurs étages à Chernihiv, blessant une femme.

Le 21 mars, la Fédération de Russie a lancé une attaque de drone sur Zaporizhzhia, tuant une famille, à savoir une adolescente de 17 ans, son père et sa mère. Cette attaque a fait au moins 14 blessés, dont un bébé de 9 mois. Les frappes de drones ont provoqué des incendies et des destructions à grande échelle à Zaporizhzhia.

Dans la nuit du 23 mars, la Russie a attaqué des zones résidentielles en Ukraine au moyen de près de 150 drones. L'attaque massive de drones russes sur Kyïv et sa région a fait au moins trois morts, dont un père et sa fille de 5 ans, et 10 blessés, dont un bébé de 11 mois. Cette attaque a endommagé des immeubles résidentiels, des maisons privées et des voitures.

Le 24 mars, la Fédération de Russie a lancé une frappe balistique sur le centre-ville de Sumy, blessant au moins 88 personnes, dont 17 enfants, et endommageant plusieurs tours d'habitation et des infrastructures civiles, dont une école. Le même jour, la Russie a lancé sa troisième attaque aérienne nocturne consécutive sur Kyïv.

Le 25 mars, les forces russes ont frappé une zone résidentielle du village de Kurtyvka, dans la région de Donetsk, au moyen d'une bombe FAB-250, tuant une mère de 36 ans et sa fille de 3 ans, et blessant sa fille de 15 ans, qui a été hospitalisée. La famille se trouvait sur un terrain de jeu lorsque la bombe est tombée.

La nuit dernière, la Russie a lancé 117 drones de combat, principalement des Shahed, contre des civils dans toute l'Ukraine. Dnipro, Sumy, Cherkasy et d'autres régions ont été attaquées par les Russes. À Kryvyi Rih, une attaque massive de drones a visé les entreprises locales et les infrastructures civiles. À Okhtyrka, dans la région de Sumy, des maisons, des magasins et des infrastructures civiles ont été endommagés. Des communautés dans les régions de Donetsk, Kharkiv et Zaporizhzhia ont également été attaquées. Cette nuit-là, la Russie a une fois de plus semé la terreur parmi les civils ukrainiens.

Ces attaques sont une réalité quotidienne.

Au cours de la seule première quinzaine de mars, la Fédération de Russie a lancé des centaines de frappes contre le peuple ukrainien, utilisant environ 2 800 bombes d'aviation téléguidées, près de 2 000 drones de combat et plus de 100 missiles de différents types. Cela signifie qu'en moyenne, chaque jour, la Russie a utilisé 200 bombes d'aviation téléguidées, 143 drones de combat et sept missiles – tous les jours.

La Fédération de Russie doit répondre des destructions de grande ampleur qu'elle a infligées aux infrastructures civiles ukrainiennes. Selon les forces de l'ordre ukrainiennes, plus de 212 000 sites civils ont été endommagés ou détruits, dont plus de 171 000 immeubles résidentiels. Ces attaques ont également touché plus de 1 600 écoles, dont au moins 200 ont été complètement détruites, et près de 2 000 installations médicales, dont 300 ont été réduites à l'état de ruines.

Dès le premier jour de l'invasion, la Russie a délibérément cherché à bloquer les ports ukrainiens de la mer Noire, menaçant ainsi directement la sécurité alimentaire mondiale. Les infrastructures portuaires, les navires de commerce et les installations de stockage de céréales du sud de l'Ukraine ont été régulièrement pris pour cible. L'objectif était d'affaiblir la capacité d'exportation de l'Ukraine et de provoquer délibérément une crise alimentaire dans les régions fortement dépendantes des céréales ukrainiennes.

Le 1<sup>er</sup> mars, la Russie a lancé une frappe balistique sur l'infrastructure portuaire d'Odesa, blessant deux travailleurs portuaires et endommageant deux navires civils, dont un vraquier battant pavillon sierra-léonais chargé de plus de 21 000 tonnes de maïs et de soja, et un porte-conteneurs battant pavillon panaméen.

Le 11 mars, une attaque de missiles balistiques visant le même port a tué quatre membres d'équipage syriens et en a blessé deux autres, un Ukrainien et un Syrien. Cette attaque a endommagé un autre navire, des pontons et des installations de stockage de céréales. Le navire visé chargeait du blé devant être exporté vers l'Algérie.

Ces frappes compromettent directement la sécurité alimentaire dans les régions vulnérables du monde. Aujourd'hui, plus de 40 pays dépendent des exportations de céréales ukrainiennes. Ces attaques délibérées risquent d'aggraver l'instabilité dans des régions déjà confrontées à des pénuries alimentaires.

Dans son dernier rapport, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine (A/HRC/58/67) a confirmé que le recours généralisé à la torture n'était pas un hasard, mais un élément délibéré et systématique de la politique de l'État russe, qui équivaut à des crimes contre l'humanité. Le rapport fait état de la torture persistante de civils et de prisonniers de guerre, de conditions de détention inhumaines et du recours à la violence sexuelle, en particulier contre les détenus de sexe masculin, comme méthode de torture. Il présente également des preuves évidentes de nombreuses exécutions de prisonniers de guerre et d'une politique inquiétante de l'armée russe consistant à ne pas faire de prisonniers, en violation directe et cynique des Conventions de Genève. Les efforts déployés par la Commission pour enquêter sur les crimes de guerre commis par la Russie et les documenter sont essentiels pour garantir la justice et l'application du principe de responsabilité. C'est pourquoi nous appelons de toute urgence à continuer de soutenir son mandat et à lui allouer les fonds nécessaires pour lui permettre de poursuivre ses travaux.

L'Ukraine accueille également avec satisfaction le récent rapport thématique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui porte sur les conséquences de l'agression russe sur les droits des enfants ukrainiens, le premier en son genre. Ce rapport fournit des preuves cruciales et confirmées du recours systématique à la violence, en particulier dans les territoires temporairement occupés par la Russie. Il confirme qu'au moins 669 enfants ont été tués et 1 833 blessés en raison de l'utilisation par la Russie d'armes explosives dans des zones civiles, et fait état de la destruction d'écoles et d'hôpitaux, de la militarisation des enfants, de l'application

forcée de programmes scolaires russes, de la suspension de la langue ukrainienne et de la persécution des familles qui tentent de protéger le droit de leurs enfants à l'éducation. Les transferts forcés et les déportations d'enfants ukrainiens vers la Russie et le Bélarus, le changement illégal de leur citoyenneté et les efforts visant à effacer leur identité ukrainienne sont particulièrement alarmants.

L'Ukraine demande instamment à tous les titulaires de mandat des Nations Unies concernés de poursuivre leur travail crucial de suivi et de communication de l'information, et nous appelons la communauté internationale à donner suite à ces conclusions, en veillant à ce que les responsables rendent des comptes et en facilitant le rapatriement des enfants déportés par le biais d'initiatives telles que la plateforme « Bring Kids Back UA » et la Coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens.

Le 20 mars, le Kremlin a adopté un autre décret qui prévoit l'expulsion forcée des citoyens ukrainiens vivant dans les territoires temporairement occupés et sur le territoire de la Russie, sans fondement juridique. La Russie a ainsi franchi une nouvelle étape dans sa campagne de discrimination, de persécution et de déplacement forcé des citoyens ukrainiens de leur patrie ou de coercition pour qu'ils acquièrent le statut d'étranger. Ces déportations et persécutions systématiques font partie de la politique de génocide menée par la Russie contre le peuple ukrainien.

Les responsables du crime d'agression, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être traduits en justice.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui aident notre peuple à se libérer de la captivité russe, qu'il s'agisse de soldats ou de civils, et nous aident à rapatrier les enfants ukrainiens qui ont été pris de force par les Russes. Cela demeure notre priorité.

L'Ukraine a commencé à enregistrer des cas épisodiques d'utilisation de substances chimiques dangereuses par les troupes russes dès le début de l'invasion à grande échelle, en violation flagrante de la Convention sur les armes chimiques. Selon le Ministère ukrainien de la défense, entre février 2023 et février 2025, on a recensé plus de 6 900 cas d'utilisation par la Russie de munitions contenant des produits chimiques dangereux. Plus de 3 400 militaires ukrainiens ont été hospitalisés après avoir été empoisonnés par des produits chimiques utilisés par les Russes.

Deux rapports de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) soulignent que les éléments de preuve fournis par l'Ukraine ont été recueillis et remis aux représentants de l'OIAC dans le respect de la chaîne de responsabilité et d'intégrité et des procédures applicables. Deux laboratoires indépendants désignés par l'OIAC ont confirmé que les preuves fournies par l'Ukraine contenaient ce que l'on appelle du gaz CS, un agent de lutte antiémeute.

La situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia reste extrêmement difficile. La Fédération de Russie continue de bafouer la résolution 78/316 de l'Assemblée générale, intitulée « Sûreté et sécurité des installations nucléaires de l'Ukraine, notamment de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia », ainsi que les résolutions adoptées par la Conférence générale et le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique sur la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine. Le seul moyen de garantir la sûreté et la sécurité nucléaires, c'est que les forces de la Fédération de Russie et les autres personnels non autorisés se retirent complètement des installations de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et que la centrale revienne pleinement sous le contrôle souverain de l'Ukraine.

Nous saluons les efforts continus du Président Trump pour mettre fin à l'agression de la Russie contre l'Ukraine et pour rétablir une paix juste et durable. Nous nous félicitons de la médiation des États-Unis pour faire avancer ce processus. Nous remercions l'Arabie saoudite de son hospitalité et de son aide. Personne ne souhaite

plus la paix que les Ukrainiens. L'Ukraine a déjà clairement démontré son désir de paix et sa disposition à prendre des mesures concrètes. Mais nous n'accepterons pas la paix à n'importe quel prix, car toute conciliation à l'égard de l'agresseur ne ferait que l'encourager à poursuivre ses attaques à l'avenir.

L'Ukraine a clairement exprimé ses trois positions fondées sur les principes.

Premièrement, nous ne reconnaitrons aucun des territoires ukrainiens temporairement occupés comme étant russe.

Deuxièmement, nous n'accepterons aucun diktat étranger concernant la structure, le nombre et les autres caractéristiques des forces de défense ukrainiennes.

Troisièmement, nous n'accepterons aucune restriction à la souveraineté de l'Ukraine ou à nos politiques intérieures et étrangères, y compris en ce qui concerne le choix des alliances que nous voudrions rejoindre. Nous avons déjà démontré notre détermination à donner une chance à la paix. L'Ukraine a accepté la proposition des États-Unis d'un cessez-le-feu immédiat, provisoire et complet de 30 jours. Le refus de la Russie de l'appuyer montre clairement qui fait obstacle à la paix.

Un cessez-le-feu temporaire ne doit pas se transformer en un conflit gelé, et c'est un aspect clef de tout futur cadre de paix. Les efforts actuels en faveur d'un cessez-le-feu, fruits des consultations qui ont eu lieu à Riyad du 23 au 25 mars, ne sont qu'une mesure destinée à jeter les bases d'une paix permanente. L'Ukraine et les États-Unis sont convenus d'un cessez-le-feu concernant les installations énergétiques. Nous considérons que ce cessez-le-feu est entré en vigueur au moment où la déclaration pertinente a été publiée à la suite de la rencontre entre l'Ukraine et les États-Unis.

L'Ukraine et les États-Unis sont également convenus d'un cessez-le-feu en mer Noire, qui s'applique non seulement aux navires civils, mais aussi aux ports. Nous considérons que l'accord sur la mer Noire ne s'applique pas aux navires de guerre russes. Si les navires de guerre russes actuellement concentrés dans la partie orientale de la mer Noire entrent dans nos eaux territoriales, l'Ukraine considérera qu'il s'agit d'une menace et exercera son droit de légitime défense. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires européens et des États-Unis pour parvenir à une paix globale, juste et durable, assortie de réelles garanties de sécurité pour notre peuple.

Moscou parle de paix tout en lançant presque quotidiennement des frappes odieuses sur des zones résidentielles densément peuplées dans les grandes villes ukrainiennes. Au lieu de faire des déclarations creuses sur la paix, la Fédération de Russie doit cesser de bombarder les villes ukrainiennes et mettre fin à sa guerre contre les civils. Tout le monde doit se concentrer sur les actions des Russes, et non sur leurs déclarations. Les jours à venir seront décisifs pour déterminer si la Russie souhaite réellement la paix ou si elle a l'intention de tromper les États-Unis et le monde. Toute diplomatie avec Moscou doit être accompagnée de sanctions, de pressions et d'un appui accru à l'Ukraine. Pour inciter la Fédération de Russie à aller vers la paix, nous avons besoin de mesures fortes et d'actions résolues. Nous sommes prêts à prendre le plus rapidement possible les mesures nécessaires pour parvenir à la paix, avec les États-Unis, l'Europe et tous nos partenaires.

Toutefois, si la Fédération de Russie continue d'attaquer notre secteur énergétique, nous réagirons. Si la Russie manipule le cessez-le-feu naval, nous travaillerons avec nos partenaires pour accroître la pression. Notre position restera résolue. L'Ukraine résiste et tient bon. Nous continuerons à nous défendre. Pour poursuivre cette lutte contre l'agression, nous avons besoin d'un appui international accru, notamment en matière d'armement. L'OTAN et l'Union européenne sont des éléments indispensables de la sécurité régionale, et l'Ukraine souhaite vivement en faire partie, non seulement en tant que bénéficiaire de la sécurité, mais aussi en tant que fournisseur. Nous devons parvenir à une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine, fondée sur les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et assortie de garanties de sécurité claires.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

**M. Paulauskas** (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon pays, la Lituanie.

Nous nous associons à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Nous remercions l'intervenante, la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires Joyce Msuya, des informations précieuses qu'elle nous a fournies.

Les États baltes appuient vigoureusement le rôle des organismes et des volontaires des Nations Unies qui fournissent une aide humanitaire à l'Ukraine. M'étant rendu à Kyïv et à Odesa en février, je peux personnellement témoigner de la résilience, du courage et de la persévérance de l'équipe de l'ONU, dirigée par le Coordonnateur résident du Programme des Nations Unies pour le développement, Matthias Schmale, et des représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'UNICEF, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organismes, qui travaillent dans un environnement très stressant et dangereux. Je tiens également à souligner que nous participons au plan régional d'intervention en faveur des réfugiés de l'ONU et que nous contribuons au plan de réponse aux besoins humanitaires.

La guerre d'agression de la Russie continue de faire souffrir le peuple ukrainien. Chaque jour, la Russie poursuit ses agissements criminels contre les civils ukrainiens en dépit de toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment celles adoptées le 24 février (résolutions ES-11/7 et ES-11/8 de l'Assemblée générale), et de la résolution 2774 (2025), adoptée le même jour.

Depuis l'invasion russe, l'Ukraine a exprimé à maintes reprises sa volonté inébranlable de parvenir à une paix globale, juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies. Pour obtenir une telle paix, l'Ukraine a accepté un cessez-le-feu inconditionnel il y a deux semaines. En réponse, la Russie n'a pris aucune mesure crédible pour accepter le cessez-le-feu et ne fait que formuler de nouvelles exigences tout en commettant de nouvelles violences contre les civils en Ukraine. Si la Russie voulait vraiment parvenir à la paix, elle cesserait d'assassiner des civils innocents, retirerait ses forces armées du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine et appliquerait les résolutions de l'ONU.

Les récentes attaques perpétrées par la Russie ce mois-ci indiquent également que ses objectifs en Ukraine demeurent inchangés. Selon le dernier rapport en date du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au moins 123 civils ont été tués et 567 blessés en Ukraine au cours du seul mois de février. La grande majorité des victimes civiles, soit 94 %, et des dommages causés aux établissements d'enseignement et de santé, 94 % aussi, ont été recensés sur le territoire contrôlé par l'Ukraine. Par ailleurs, la Russie continue à restreindre l'accès humanitaire, compliquant ainsi l'acheminement de l'aide vitale aux personnes les plus touchées. Nous craignons également pour le sort des civils dans les territoires temporairement occupés, car l'accès à ces territoires pour les travailleurs humanitaires est inexistant.

Dans son rapport du 11 mars (A/HRC/58/67), la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a déclaré que les autorités russes se sont rendues coupables de disparitions forcées et d'actes de torture dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique contre la population civile et d'une politique coordonnée de l'État.

Le dernier décret du Président Poutine, qui oblige les Ukrainiens vivant en Russie ou dans les territoires ukrainiens temporairement occupés à partir ou à recevoir des documents russes d'ici le 10 septembre, est un nouvel exemple de la politique de nettoyage ethnique, de russification et d'assimilation forcée menée actuellement par la Russie, qui vise à effacer l'identité et la nation ukrainiennes. Cela constitue une violation flagrante du droit international des droits de l'homme et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Les États baltes condamnent fermement l'agression de la Russie contre l'Ukraine, commise en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Les attaques continues de la Russie contre les civils, y compris les enfants, les travailleurs humanitaires et le personnel médical, constituent des crimes de guerre odieux. Nous exigeons que les responsables des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis pendant la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine répondent pleinement de leurs actes. Lancé en avril 2024, le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine nous a permis de travailler sur un mécanisme de compensation. Par ailleurs, la Cour européenne des droits de l'homme traite plus de 4 000 affaires contre la Russie liées aux événements en Crimée et dans le Donbas et plus largement, à la guerre contre l'Ukraine.

Alors que les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide peuvent être poursuivis par la Cour pénale internationale, le crime d'agression ne peut être poursuivi que par un tribunal spécial. Les États baltes n'ont cessé de plaider en faveur d'un tribunal spécial robuste et efficace, bénéficiant d'un large appui interrégional, qui serait habilité à rendre la justice pour le crime d'agression contre l'Ukraine.

En mars, un groupe restreint composé de juristes de haut niveau provenant de l'Ukraine, de 37 autres États, de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe a franchi une étape importante vers la pleine application du principe de responsabilité en achevant le travail technique sur trois projets de documents nécessaires à la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine, qui vont maintenant être soumis pour examen politique.

L'impunité engendre la récidive. Cela doit cesser. Dans les rangs des hauts responsables politiques ou militaires russes, personne n'est intouchable. L'obligation de rendre des comptes fait aussi partie intégrante d'une paix globale, juste et durable. Nous sommes solidaires de l'Ukraine et rappelons une nouvelle fois la Russie à ses obligations découlant du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies, du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les États baltes sont favorables aux efforts déployés pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

**M. Lambrinidis** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette importante séance.

Le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, ainsi que le Liechtenstein, Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Je commencerai, comme tant d'autres orateurs, par remercier la Sous-Secrétaire générale Msuya d'avoir souligné une fois de plus les conséquences humanitaires dramatiques de l'agression illégale, non provoquée et injustifiée que livre la Russie à l'Ukraine. Trois points méritent d'être particulièrement soulignés.

Premièrement, la Russie doit respecter le droit international et cesser dès maintenant ses attaques de missiles et de drones contre les civils, les infrastructures civiles et les zones densément peuplées en Ukraine. Son président a beau déclarer que la Russie est prête à accepter un cessez-le-feu limité, la poursuite de ses actions militaires atteste précisément du contraire. Tous les jours, des attaques délibérées et successives et des bombardements aériens provoquent toujours plus de mort et de destruction. La campagne russe de frappes aériennes systématiques contre les civils et les infrastructures civiles critiques en Ukraine viole le droit international humanitaire et doit cesser immédiatement. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) nous a parlé de son incidence sur les ménages les plus vulnérables. Selon la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, ces attaques n'ont rien d'accidentel,

mais revêtent un caractère systématique et généralisé. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a également établi que plus de 12 000 civils ont été tués au fil des trois dernières années, dont plus de 600 enfants.

J'ajouterai que le culot dont la Fédération de Russie fait preuve dans cette salle aujourd'hui en accusant les autres de n'avoir aucune conscience face à une telle violence est inconvenant, inadmissible et, franchement, honteux. Une véritable honte.

Il ne peut y avoir d'impunité pour ces atrocités. La Russie et ses dirigeants doivent pleinement répondre de cette guerre d'agression et de leurs autres crimes d'une extrême gravité en droit international.

Deuxièmement, un accès humanitaire intégral, sûr, rapide et sans entrave doit être garanti. Nous saluons les efforts que font l'OCHA et ses partenaires humanitaires pour porter secours aux personnes dans le besoin. L'ONU a souligné à maintes reprises qu'il était difficile d'accéder aux civils dans les zones temporairement occupées par la Russie, en conséquence de quoi ce sont 1,5 million de personnes, selon les estimations, qui sont privées d'aide humanitaire. Pendant qu'elle mène sa guerre d'agression, la Russie n'a que faire du bien-être des civils dans les régions qu'elle occupe temporairement. En vertu du droit international humanitaire, elle est tenue de faciliter un acheminement total, sûr, rapide et sans entrave des secours humanitaires jusqu'aux civils dans le besoin.

Comme pour toutes les crises qui sévissent dans le monde, l'Union européenne et ses États membres continueront de contribuer généreusement à l'intervention humanitaire de l'ONU en Ukraine. Nous appelons toutes les nations à renforcer elles aussi leur appui. L'Union européenne reste déterminée à accompagner la réparation, le relèvement et la reconstruction de l'Ukraine, en coordination avec ses partenaires internationaux. La Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, prévue en juillet en Italie, sera importante dans ce contexte.

Troisièmement, l'Union européenne renouvelle son appui à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conforme à la Charte des Nations Unies et au droit international. Il y a un mois, à une écrasante majorité, l'Assemblée générale a envoyé un message clair, appelant l'agresseur à retirer immédiatement, complètement et inconditionnellement toutes ses forces militaires du territoire entier de l'Ukraine. Voilà ce que l'Assemblée générale a déclaré il y a un mois.

Nous accueillons favorablement les efforts faits pour obtenir une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international. Nous nous félicitons de l'action des États-Unis et de l'Arabie saoudite, qui organisent les discussions en cours. La proposition de cessez-le-feu, si elle est acceptée par la Russie, peut franchir une importante étape dans ce sens. C'est maintenant à la Russie de montrer qu'elle veut parvenir à la paix. L'Union européenne est prête à jouer pleinement son rôle en accompagnant les étapes à venir, aux côtés de l'Ukraine et d'autres partenaires. Comme nous l'avons souvent souligné, il ne peut y avoir de négociations sur l'Ukraine sans l'Ukraine, ni de négociations touchant à la sécurité européenne sans l'Europe.

Pour terminer, je réaffirme l'indéfectible appui de l'Europe à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Union européenne continuera de soutenir l'Ukraine aussi longtemps et aussi intensément qu'il le faudra pour parvenir à une paix globale, juste et durable, qui respecte la Charte des Nations Unies et les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, lesquels s'appliquent à toutes les nations.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Miarka** (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Union européenne.

Je tiens à remercier la présidence danoise d'avoir organisé cette séance opportune et je sais gré à la France et au Panama de l'avoir demandée. Enfin je remercie la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Msuya, de son exposé.

Nombreux sont ceux qui attendent avec impatience le rétablissement de la paix en Ukraine et de la stabilité en Europe. Pourtant, les événements de la semaine dernière, que la représentante de l'Ukraine vient de récapituler, jettent une ombre sur ces espoirs. D'après certaines informations, les forces russes auraient lancé des attaques massives contre l'Ukraine, déployant un nombre stupéfiant de drones Shahed, de leurres et de missiles balistiques. Il semble donc que la Russie n'est hélas pas réellement déterminée à cesser sa guerre illégale contre l'Ukraine, malgré les appels internationaux toujours plus forts en faveur de la paix.

La Russie méprise les normes et principes internationaux fondamentaux, ce dont atteste tragiquement le fait qu'elle attaque constamment la population civile ukrainienne et qu'elle prend délibérément pour cible les infrastructures énergétiques et civiles. Les coupures d'électricité et de chauffage fréquentes et généralisées qui en résultent mettent des millions de personnes en situation de vulnérabilité. La Pologne continue de répondre sur une base bilatérale aux besoins critiques de l'Ukraine, notamment en fournissant des équipements vitaux et en augmentant ses exportations d'énergie pour contribuer à atténuer les souffrances causées par cette implacable agression.

L'élan politique insufflé récemment souligne la détermination de l'Ukraine à progresser concrètement vers des négociations de paix. Malheureusement, il manque toujours l'ingrédient clef qui permettrait de débloquer un avenir pacifique : l'engagement sincère et constructif de la Russie à s'atteler à un règlement négocié. Il ne doit pas s'agir d'une simple pause, qui permettrait à l'agresseur de se réarmer et de frapper à nouveau, comme il l'a fait auparavant, mais au contraire d'un règlement qui réponde à plusieurs critères. Il doit notamment comporter la cessation de toutes les attaques contre la population civile. Il doit être convenu et accepté par toutes les parties prenantes, en premier lieu l'Ukraine, mais aussi l'Europe. Il doit garantir l'indépendance et la souveraineté de l'Ukraine et permettre au pays de choisir librement ses dirigeants, de contrôler ses frontières et de décider de ses aspirations futures en matière d'intégration. Remédier aux causes profondes de la situation est d'autant plus difficile qu'elles relèvent directement des processus décisionnels de la Russie, qui préfère systématiquement la guerre à la paix et l'agression à la diplomatie. La Russie trouve peut-être frustrant que ses tentatives néocoloniales de reconstruire l'empire soviétique par la force et la coercition restent tenues en échec, ce qui est normal.

Pour terminer, je tiens à redire que l'Ukraine n'est pas la victime impuissante d'une agression. L'Ukraine riposte. L'Ukraine a des alliés dans le monde entier, notamment l'Union européenne et la Pologne. Notre attachement à la justice et à la paix ne faiblira pas, et notre quête d'une solution juste se poursuivra.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie.

**M. Feruță** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir maintenu à l'ordre du jour du Conseil de sécurité cette question importante liée à la paix et à la sécurité de l'Ukraine.

La Roumanie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Je voudrais réaffirmer l'appui de la Roumanie à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous partageons avec l'Ukraine la plus longue frontière terrestre, fluviale et maritime entre ce pays et un État membre de l'Union européenne. Nous

sommes déçus que les efforts de dialogue et les propositions de ces dernières semaines ne soient pas encore suivis d'effets. Depuis la nuit du 21 mars, la Russie a lancé de nouvelles attaques aériennes massives, principalement contre des cibles civiles dans les villes ukrainiennes, notamment à Odesa, Zaporizhzhia, Sumy et dans la capitale du pays, qui ont fait de nombreuses victimes. Pas plus tard que la nuit dernière, le port de la ville de Mykolaiv a été attaqué, de même que Kryvyi Rih, dans la zone contestée. Toutes ces victimes seront recensées dans les prochains rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, tout comme cela a été le cas dans les rapports publiés depuis plus de trois ans. Toutefois, ce cycle de violence peut et doit être interrompu. La Roumanie estime que tout cessez-le-feu doit inclure, dans son champ d'application et ses objectifs, le respect du droit international humanitaire et la protection de tous les civils sans discrimination. Le chemin vers la paix passe aussi par le rétablissement de la dignité de toutes les victimes de la guerre. Nous saluons les efforts déployés par les États-Unis en vue d'instaurer un cessez-le-feu et de garantir la sécurité de la navigation en mer Noire.

Comme la Roumanie l'a toujours souligné, la mer Noire est importante non seulement pour notre région, mais pour le monde entier. Les discussions qui ont eu lieu à Riyad en début de semaine ont reconnu cette importance et, en tant que pays riverain, la Roumanie se félicite de la perspective d'un retour à une navigation sûre et libre en mer Noire. Il est extrêmement important de garantir la sécurité des itinéraires commerciaux et des chaînes d'approvisionnement critiques, d'autant plus que les besoins des marchés céréaliers et alimentaires dans le monde entier augmentent. Mon pays a participé à de nombreux efforts pour remédier aux pénuries de nourriture et d'approvisionnement provoquées par l'agression russe en Ukraine, et ce, dès le lancement de l'Initiative de la mer Noire. Nous en avons toujours informé le Conseil. La Roumanie a facilité l'exportation de plus de 70 millions de tonnes de marchandises, dont 55 millions de tonnes de céréales, afin d'assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Dans le même temps, l'Union européenne a créé les corridors de solidarité européens, qui ont exploité les infrastructures de la Roumanie, ainsi que celles d'autres voisins de l'Ukraine, pour mettre des produits alimentaires à la disposition du marché mondial.

Pour terminer, notre position depuis le premier jour de l'invasion russe de l'Ukraine est très claire : l'instauration d'une paix globale, juste et durable doit être conforme à la Charte des Nations Unies et aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, qui s'appliquent à toutes les nations.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Finlande.

**M<sup>me</sup> Kalkku** (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'adresser au Conseil de sécurité au nom des pays nordiques, à savoir le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, la Finlande.

Je remercie la Sous-Secrétaire générale de son exposé.

Pour parvenir à la paix, nous devons discuter de ses contours, et nous prenons note des discussions qui sont actuellement menées à cette fin. L'Ukraine mérite la paix, une paix globale, juste et durable, fondée sur les règles et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international. Toute autre solution à court terme risque de provoquer la reprise du conflit ou une agression ailleurs. Les pays nordiques sont prêts à appuyer tous les efforts en faveur d'une paix durable.

Rien ne met autant en évidence le besoin de paix que la situation humanitaire désastreuse en Ukraine. Quelque 4 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens sont déplacés à l'intérieur du pays et près de 7 millions d'autres ont dû fuir leur patrie. La déportation illégale de milliers d'enfants par la Russie est odieuse. Près de 13 millions

de personnes, dont des enfants et des personnes handicapées, ont toujours besoin d'une aide humanitaire urgente et d'une protection. En raison de l'accès humanitaire limité, en particulier dans les zones de front, il est difficile et dangereux pour les travailleurs humanitaires d'apporter une aide vitale aux personnes les plus touchées. Dans les zones occupées par la Fédération de Russie, plus d'un million de personnes vulnérables restent en grande partie privées de toute intervention humanitaire. Les pays nordiques continuent d'apporter une aide humanitaire considérable à l'Ukraine et à d'autres pays. Nous encourageons les autres donateurs à maintenir ou à accroître leur aide vitale.

Pendant que nous discutons de la paix, la Russie poursuit ses attaques impitoyables contre les civils et les biens de caractère civil, au mépris total des lois de la guerre. Il y a à peine deux jours, lundi, une attaque de missiles russes a blessé des dizaines de civils et endommagé une école et un hôpital dans la ville de Sumy. Dimanche, un père, sa fille de 5 ans et une femme de 80 ans ont été tués dans des attaques russes à Kyïv. De tels actes soulèvent inévitablement la question de savoir si la Russie est réellement disposée à s'engager sur la voie de la paix ou si elle utilise les discussions comme une simple mascarade, sans renoncer à son objectif ultime d'assujettir l'Ukraine et son peuple. La nuit dernière, quelques heures seulement après l'annonce de l'accord sur la sécurité de la navigation, la Russie a lancé une attaque de drone contre la ville portuaire ukrainienne de Mykolaïv. L'Ukraine s'est déclarée prête à décréter immédiatement un cessez-le-feu de 30 jours. La Russie, quant à elle, n'a accepté qu'un cessez-le-feu limité assorti de plusieurs conditions préalables. Cela en dit long. Il semble que la Russie continue de privilégier la guerre pendant que nous discutons. Partout dans le monde, les populations continuent de souffrir de la flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, alors que la guerre continue de perturber les chaînes d'approvisionnement et de déstabiliser les marchés internationaux.

Il nous appartient désormais à tous et à toutes de défendre l'architecture internationale de la paix, fondée sur la Charte des Nations Unies, partout où elle est menacée. Il est dans notre intérêt à tous et à toutes de veiller à ce que la loi du plus fort ne l'emporte pas et à ce que les frontières internationalement reconnues ne soient pas déplacées par la force. Les pays nordiques tiennent à souligner que chaque État souverain doit conserver son droit de choisir ses propres alliances et ses dispositions légales en matière de défense et de sécurité.

Nous prenons acte du nouvel accord sur la sécurité de la navigation en mer Noire, qui devrait être mis en œuvre sans délai et sans conditions supplémentaires.

Malgré les épreuves incommensurables causées par l'invasion russe, l'Ukraine continue de défendre sa liberté, son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Les pays nordiques soutiendront l'Ukraine dans cette entreprise aussi longtemps que nécessaire.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Beresford-Hill.

**M. Beresford-Hill** (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence danoise du Conseil d'avoir organisé la présente séance et de donner à l'Ordre souverain de Malte l'occasion de contribuer à la discussion cruciale sur l'aggravation de la crise humanitaire en Ukraine.

Il y a un peu plus d'un mois, nous avons franchi un cap funeste, celui du troisième anniversaire de l'escalade de ce conflit dévastateur. Ces trois années ont été marquées par des souffrances incessantes, des déplacements forcés et des vies brisées, trois années au cours desquelles les civils ont enduré des épreuves indicibles, telles que des effusions de sang inutiles, des blessures irréversibles et la perte de leurs maisons, de leurs proches et, pour beaucoup, d'un sentiment d'espoir.

S'il est primordial de faire face à la crise actuelle, nous devons également nous tourner vers l'avenir. Une cessation des hostilités, aussi lointaine soit-elle, ne doit pas nous prendre au dépourvu. Nous devons prendre conscience du fait que, lorsque les armes se tairont, les conséquences humanitaires persisteront. L'ampleur des destructions, les ravages économiques et les profondes fractures sociétales ne seront pas effacés du jour au lendemain. La reconstruction de communautés brisées exige un engagement à long terme, des efforts concertés et, surtout, un attachement pérenne à la dignité humaine.

Bien que l'ampleur et les conditions du conflit actuel soient clairement différentes, il y a lieu de rappeler que, au début du siècle dernier, une guerre qui s'est terminée sur fond de représailles et d'humiliation économique a semé les germes d'un ressentiment qui, deux décennies plus tard, a débouché sur un conflit dont les conséquences et les souffrances ont été bien plus lourdes. Rappelons aussi qu'un phénix est né de ces cendres. La clairvoyance, l'engagement et le génie stratégique d'une nation, également prise dans ce conflit, ont donné naissance au Plan Marshall, qui a assuré un avenir prospère aux nations qui s'étaient affrontées, tandis qu'à l'autre bout du monde, le général Douglas MacArthur veillait à ce qu'un Japon décimé se réinvente à la fois comme allié et comme puissance économique. L'imagination et le savoir-faire qui ont permis de créer le système de Bretton Woods, même s'il n'a plus sa raison d'être aujourd'hui, ont, à l'époque, contribué grandement à la reconstruction, au développement et à ce que les populations ravagées par la guerre souhaitent le plus : la sécurité. Ce n'est pas trop demander que d'invoquer ce même esprit de réconciliation similaire lorsque nous envisageons l'Ukraine de demain, quand l'artillerie ne fera plus partie du paysage et les drones seront utilisés à des fins pacifiques.

Pour répondre aux préoccupations humanitaires du peuple ukrainien, l'Ordre souverain de Malte souhaite mettre l'accent sur six domaines clefs qui, selon nous, doivent être prioritaires, en s'appuyant sur les expériences de première main de notre personnel opérationnel, à la fois des Ukrainiens et des volontaires d'autres pays, soit plus de 40 000 personnes, qui travaillent sur le terrain en Ukraine depuis trois ans.

Premièrement, il faut que l'appui psychologique aux personnes touchées par des traumatismes liés à la guerre soit à la fois complet et accessible. Les blessures invisibles causées par le conflit – en particulier chez les enfants et les jeunes adultes – perdureront longtemps après la fin des combats. En l'absence d'interventions soutenues, ces cicatrices risquent de devenir des obstacles durables à l'apaisement, à la cohésion sociale et à la stabilité. Les enfants arrachés à leur foyer en Ukraine doivent être rendus à leur famille. Il serait absolument inhumain de faire autrement.

Deuxièmement, le rétablissement du système de santé ukrainien revêt la plus haute importance. Il faut non seulement reconstruire les installations médicales et garantir leur fonctionnement efficace, mais il faut également fournir les médicaments, les fournitures et l'appui nécessaire. Selon nos collègues ukrainiens, la création d'un réseau de centres nationaux de stockage d'urgence sera essentielle pour garantir que les personnes ayant besoin de soins urgents ou de routine reçoivent un traitement adéquat en temps voulu.

Troisièmement, la destruction massive des habitations et des infrastructures civiles exige des efforts de reconstruction coordonnés et soutenus. Nous ne devons pas nous contenter de remettre en état les maisons. Nous devons également faciliter le retour en toute sécurité et dans la dignité des familles déplacées, qui se comptent par millions. Pour ce faire, il faut des plans de développement urbain qui donnent la priorité à la durabilité, à l'accessibilité et à la résilience à long terme. Les services essentiels – électricité, eau et transports – doivent être pleinement rétablis pour que les communautés puissent fonctionner et prospérer.

Quatrièmement, les terres doivent être restaurées et rendues habitables, et elles doivent être protégées. Il faut enlever les déchets de la guerre ; et régler la question des véhicules militaires détruits et endommagés, des munitions qui jonchent encore

les champs et surtout, du danger que représentent les mines terrestres. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour garantir la sécurité des installations nucléaires, afin de prévenir la contamination et les dangers qui découlent d'un entretien laissant à désirer et de dommages qui ont été causés délibérément. Nous ne saurions trop insister sur les implications de cette situation, car elles touchent non seulement la santé et le bien-être de l'Ukraine et de la Russie, mais aussi ceux des pays voisins.

Cinquièmement, il faut régler de toute urgence la question de la sécurité alimentaire et hydrique. Des interventions humanitaires immédiates sont nécessaires pour garantir et rétablir un accès fiable aux produits de première nécessité, en particulier dans les zones rurales. Dans le même temps, des efforts stratégiques s'imposent pour revitaliser le secteur agricole de l'Ukraine, pierre angulaire de son relèvement économique et de sa stabilité sociale. La relance de l'agrobusiness et de la production alimentaire locale permettra d'éviter une dépendance prolongée à l'égard de l'aide extérieure.

Enfin, l'éducation doit être au cœur des efforts de relèvement. Les écoles ne sont pas seulement des lieux d'apprentissage ; elles sont des piliers de la normalité et de l'espoir et constituent le fondement d'un avenir meilleur. Des programmes d'apprentissage doivent être mis en œuvre à grande échelle pour faciliter un retour en douceur à l'école, ainsi que des initiatives structurées de socialisation pour aider les enfants et les jeunes à surmonter les traumatismes qu'ils ont subis et à retrouver leur place dans une nouvelle société. L'enseignement supérieur, qu'il soit universitaire ou professionnel, sera essentiel pour reconstruire une économie en ruine. Une nouvelle génération doit apprendre l'importance de transformer les fusils en moissonneuses et d'utiliser la pensée critique non pas pour vaincre l'ennemi, mais pour vaincre les changements climatiques et les multiples problèmes auxquels nous sommes tous confrontés dans un monde en mutation.

Pour conclure, la réalité est que ces mesures ne représentent qu'une petite fraction de ce qui est nécessaire. Le bilan humanitaire de cette guerre est très lourd pour toutes les parties ; le chemin vers le relèvement sera long et semé d'embûches. Une approche coordonnée impliquant les acteurs locaux, régionaux et internationaux sera indispensable pour que nos efforts collectifs conduisent à un avenir viable et durable, comme cela a été le cas il y a 80 ans après la Seconde Guerre mondiale. Alors que nous réfléchissons à la voie à suivre, rappelons-nous les paroles du pape François. Lors d'une veillée de prière pour la paix en 2013, il a dit ceci :

« Pouvons-nous sortir de cette spirale de douleur et de mort ? Pouvons-nous apprendre de nouveau à marcher et à parcourir les chemins de la paix ? [...] je voudrais que chacun de vous, du plus petit au plus grand, jusqu'à ceux qui sont appelés à gouverner les Nations, réponde : Oui, nous le voulons ! »

*La séance est levée à 12 h 25.*